



DSPACE

<https://dspace.org/>

La croissance démographique et la scolarisation au Burundi

Ndinkabandi, Antoine; Sous la direction du : Professeur Emile EMERUSENGE

2000

UB, Faculté des lettres et sciences humaines

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1245>

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

**LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET LA
SCOLARISATION AU BURUNDI**

par

Antoine NDINKABANDI

SOUS LA DIRECTION DU PROFESSEUR :

r. Emile EMERUSENGE

Mémoire présenté en vue de
l'obtention du grade de Licencié
en Géographie

Option: Enseignement et Recherche

Bujumbura, Novembre 2000

Dédicace

A mon regretté père ;

A ma chère mère ;

A ma sœur et frères ;

A ma chère épouse Chantal ;

Et enfin à ma fille ainée Chéryl-Princia.

Je dédie ce mémoire.

Remerciements

Je m'en voudrais si je terminais ce travail sans remercier les professeurs de la FLSH surtout ceux du Département de Géographie.

Nous tenons à témoigner notre profonde gratitude au Docteur Emile EMERUSENGE pour avoir accepté de diriger mes premiers pas de recherche. Sa disponibilité, sa sagesse et ses conseils nous ont été d'un intérêt inégalable dans la réussite de ce travail.

Notre sentiment de reconnaissance s'adresse aux familles BARANTANDA, NTAHOMBASIGIYE, SINDARUBAZA et NKANIRA pour leur soutien au cours de notre cursus scolaire et académique

Aux amis du campus Mutanga, aux collègues de Mwaro et enfin à l'une personne ou l'autre personne qui nous ont aidé lors de la finalisation de notre travail nous disons merci

Antoine NDINKABANDI

Liste des abréviations

CDB	: Cahier démographique du Burundi
HAV	: Homme adulte et valide
PPF	: Programme du planning familial
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le développement
PQDES	: Plan quinquennal de développement économique et social
UNICEF	: United Nations International Children Emergency Found
UNESCO	: United Nations for Education, Sciences and culture Organization

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des chefs et sous-chefs selon leur capacité à la lecture	9
Tableau 2 : Comparaison des naissances consignées dans les registres et celles révélées par les enquêtes démographiques	10
Tableau 3 : Evolution des effectifs des groupements enquêtés au Burundi 1931-1948	11
Tableau 4 : Evolution des effectifs de la population	16
Tableau 5 : Evolution de la fécondité	19
Tableau 6 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité à partir de 1965	20
Tableau 7 : Indice synthétique de fécondité selon certaines variables socio-démographiques	
Tableau 7 : Evolution du taux de mortalité au Burundi.....	23
Tableau 8 : Evolution du taux de mortalité au Burundi	24
Tableau 9 : Evolution de la mortalité infantile et juvénile	26
Tableau 10 : Evolution de la densité dès 1950 à 1990 par province en habitants au km ²	28
Tableau 11 : Evolution des effectifs de l'enseignement pendant la période coloniale ..	40
Tableau 12 : Evolution de la population scolaire (1964-1999)	44
Tableau 13 : Evolution des admissions en 7 ^{ème} année dans l'enseignement secondaire public (1981-1995).....	51
Tableau 14 : Rythme de création des collèges communaux de 1990-1993	52
Tableau 15 : Répartition des élèves finalistes des humanités générales dans les 3 sections (L.P. non compris) 1990 à 1995.....	53
Tableau 16 : Evolution des effectifs de l'Université	54
Tableau 17 : Comparaison des taux de scolarisation avec quelques pays voisins (1992)	57
Tableau 18 : Répartition des taux bruts de scolarisation au Burundi en 1979 et 1990-1991.....	59
Tableau 19 : Pourcentage des filles dans l'enseignement du primaire à l'Université (1992-1993)	63

Tableau 20 : Comparatif des effectifs par sexe dans l'enseignement secondaire en 1994-1995.....	66
Tableau 21 : Evolution de l'enseignement primaire pour la période 1980-1993	73
Tableau 22 : Ratio : effectifs par école et effectif par classe	75
Tableau 23 : Projection de la population et des effectifs jusqu'à l'an 2000	76
Tableau 24 : Le taux d'occupation des salles de classe au cours de l'année scolaire 1994-1995 (LP non compris)	78
Tableau 25 : Taux d'occupation des salles dans les collèges, Lycées et Lycées pédagogiques publics	79
Tableau 26 : Cycle supérieur	80
Tableau 27 : Nombre moyen d'installations sanitaires par établissement secondaire doté d'internat et par élève	81
Tableau 28 : Nombre de livres par bibliothèques et élève	82
Tableau 29 : Nombre de salles de classe et ratio élève par salle.....	83
Tableau 30 : Occupation des salles de cours 1992-1993	85
Tableau 31 : Taux brut de scolarisation et d'inscription par province en 1992-1993...88	
Tableau 32 : Population, effectifs inscrits, nombre d'écoles à l'E.P.	89
Tableau 33 : Cheminement des effectifs d'élèves et d'enseignants.....	91
Tableau 34 : Ratio effectif par enseignants et administratifs	92
Tableau 35 : Evolution de la population totale et des coûts de l'enseignement par scénario de 1992 à 2010	96
Tableau 36 : Scénario 2.....	97
Tableau 37 : Evolution de la population totale, des naissances évitées et des gains occasionnés par la planification familiale.....	98
Tableau 38 : Evolution des effectifs dans l'enseignement entre 1984-1993	103
Tableau 39 : Evolution du taux d'inscription et de scolarisation du primaire entre 1984-1993	105
Tableau 40 : Evolution des besoins en enseignants en cas de double vacation entre 1984-1985 et 1992-1993	108

Tableau 41 : Evolution des besoins en salles de classes de la simple et de la double vacation entre 1984-1985 et 1992-1993	110
Tableau 42 : Evolution des dépenses annuelles de fonctionnement en cas de simple et de double vacation en milliers aux prix constants de 2000	112

TABLE DES MATIERES

Dédicace	i
Remerciements.....	ii
Liste des sigles et abréviations.....	iii
Liste des tableaux	iv
Tables des matières	v
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. Intérêt du sujet.....	1
2. Délimitation du sujet	2
3. Problématique	2
4. Méthodologie	3
5. Articulation.....	3
CHAPITRE I: LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE AU BURUNDI	5
I.1. Les sources des données démographiques	5
I.1.1. La connaissance des populations, une nécessité pour les pouvoirs coloniaux.....	6
I.1.2. Les sources administratives coloniales	7
I.1.3. Les sources missionnaires	12
I.1.4. Les recensements de 1979 et de 1990.....	13
I.2. Evolution démographique du Burundi	14
I.2.1. Les étapes de croissance	17
I.3. La dynamique de la population.....	18
I.3.1. La fécondité	18
I.3.2. La mortalité.....	24
I.4. La répartition de la population	27
I.4.1. La mesure de la pression démographique	27
I.4.2. Tentatives d'explication des densité au Burundi	29
I.4.3. Pression démographique, problème de population ou problème technique.....	29
I.5. Une croissance démographique jugée élevée.....	31

I.5.1. Les conséquences liées à cette croissance rapide	31
I.5.2. Les solutions envisageables à ce problème démographique	32

CHAPITRE II: EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT AU BURUNDI.....35

II.1. Précision des concepts	36
II.1.1. Enseignement	36
II.1.2. La scolarisation	36
II.2. Evolution des effectifs scolarisés	39
II.2.1. L'enseignement secondaire.....	50
II.3. Les déséquilibres structurels du système éducatif burundais.....	57
II.3.1. Les différences régionales	57
II.3.2. Les disparités entre les sexes.....	61
II.4. Le rendement socio-économique.....	66
II.4.1. L'enseignement primaire	67
II.4.2. L'enseignement technique	68
II.4.3. L'enseignement secondaire général.....	69
II.4.4. L'enseignement supérieur	69

CHAPITRE III : IMPACT DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE SUR L'EDUCATION.....71

III.1. Pression démographique et infrastructures scolaires.....	72
III.1.1. Pression sur les infrastructures au niveau du primaire.....	72
III.1.2. Pression sur les infrastructures au niveau du secondaire	77
III.1.3. Pression sur les infrastructures au niveau du supérieur.....	84
III.1.4. Relation entre l'offre et la demande scolaire.....	86
III.2. L'augmentation des effectifs et le personnel enseignant	90
III.2.1. Evolution du personnel enseignant et les effectifs du primaire de 1980-1993	91
III.2.2. L'augmentation des effectifs et le personnel enseignant au niveau du secondaire	93

III.3. Contrainte démographique et dépenses de l'éducation	95
III.3.1. Scénario 1.....	95
III.3.2. Scénario 2.....	96
CHAPITRE IV : STRATEGIE DE SCOLARISATION	101
IV.1. Stratégie de progression des effectifs : la promotion collective	101
IV.2. La double vacation	106
IV.2.1. Besoins en personnel enseignant	107
IV.2.2. Besoins en salles de classe	109
IV.2.3. Incidences budgétaires	111
IV.3. Les inconvénients de la double vacation et de la promotion collective	113
CONCLUSION GENERALE.....	116
BIBLIOGRAPHIE	118
ANNEXE	

INTRODUCTION GENERALE

«Tout enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins au niveau élémentaire».¹

Voilà un principe auquel tous les pays devraient donner satisfaction. Mais au Burundi, l'explosion démographique jointe à une rareté de ressources rend la situation plutôt difficile.

En effet, l'accroissement démographique est l'un des phénomènes les plus remarquables de notre époque. Sa rapidité est à l'origine de nombreux problèmes et même d'une inquiétude générale à l'échelle du globe. Avec 1.500.000 habitants ² en 1916 4.782.407 habitants ³ et environ 6.000.000 à l'an 2000 ⁴, le Burundi compte parmi les pays les plus densément peuplés et se trouve confronté de ce fait à un certain nombre de problèmes. Et parmi les multiples conséquences de ce démographie galopante, la scolarisation fera l'objet de notre travail.

1. Intérêt du sujet

L'accroissement rapide de la population est un défi permanent lancé aux autorités burundaises. Tantôt qualifié de poussée démographique, tantôt d'explosion démographique, ce phénomène inquiète plus d'un responsable.

¹ O.N.U., Déclaration des droits de l'enfant adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies, le 20.11.1956, p. 7.

² MURARA. J., Densité de la population et agriculture au Burundi, Yaoundé, mémoire, 1985, p.6.

³ REPUBLIQUE DU BURUNDI, MINISTERE DE L'INTERIEUR, La population provinciale des années 80, 1985, p.6.

⁴ Projection démographique réalisée par UPP à partir des résultats définitifs du recensement général de la population de 1990.

En effet, la situation démographique est caractérisée par un taux de croissance élevé estimé à 2,62%¹. L'une des conséquences directes de cette croissance démographique est la nécessité de l'augmentation des infrastructures scolaires, des besoins en personnel et des dépenses.

Ainsi, l'intérêt que nous portons à ce sujet consiste à attirer l'attention des responsables sur les conséquences d'un tel accroissement sur la scolarisation. Nous allons analyser les obstacles à l'éducation, l'importance de la limitation des naissances, le rendement socio-économique de l'enseignement et enfin l'efficacité des stratégies adoptées par le Burundi pour l'expansion scolaire.

2. Délimitation du sujet

Les limites chronologiques d'un travail du genre seront imposées par l'absence d'une documentation suffisante.

Quant à la délimitation spatiale, elle se calque sur les frontières du pays car notre analyse ne rentre pas dans les études de cas. Nous voulons seulement dresser un inventaire de données chiffrées sur la question que nous étudions.

3. Problématique

Face à une évolution sans cesse croissante des effectifs des enfants en âge scolarisable et aux moyens financiers limités que connaissent notre pays, compte tenu de l'état de son économie et de ses besoins de plus en plus croissant en infrastructures et en personnel, le Burundi pourra-t-il continuer à soutenir le taux brut de scolarisation de 60% à l'école primaire ? Quelle est l'évolution de la population burundaise ? Quelle est l'évolution de l'enseignement burundais ? Quel est son rendement socio-économique ? La

¹ BIDOU, E. et alii, Géographie du Burundi, Paris, Hatier, p.30.

scolarisation universelle est-elle possible au Burundi? Quelle est l'efficacité de la double vacation ? Telles sont les quelques questions auxquelles nous allons essayer de répondre au cours de notre travail.

4. Méthodologie

Notre travail n'a bénéficié d'aucune source orale. Les enquêtes étaient parfois nécessaires mais à voir les moyens matériels dont nous disposions nous ne pouvions pas dépasser les généralités. L'objet de notre travail était d'exploiter les données statistiques. Mais l'utilisation des données statistiques nous a posé beaucoup de difficultés car certaines étaient irrégulières ou incomplètes surtout pour la période coloniale.

5. Articulation

L'analyse de la croissance démographique et la scolarisation a été conçue en quatre chapitres. L'étude de la croissance démographique du Burundi a été analysée en deux temps. Premièrement, nous nous proposons d'étudier l'évolution de la population burundaise à travers des indicateurs statistiques disponibles. De la sorte, nous pensons que nous pourrions repérer les fluctuations éventuelles.

Deuxièmement, nous analyserons les principaux paramètres à savoir la fécondité, la natalité et la mortalité afin de mesurer leur incidence sur le rythme de croissance démographique.

Nous ne pourrions pas oublier de relever les lacunes des données démographiques du Burundi.

Le système scolaire burundais sera analysé dans le but de montrer son évolution, ses problèmes et enfin de juger son rendement socio-économique.

L'impact de la croissance démographique sur la scolarisation sera analysé à travers les contraintes de l'explosion démographique sur les dépenses, les infrastructures et le personnel enseignant et administratif.

Nous terminerons notre travail par l'étude de la stratégie d'augmentation des effectifs scolaires et de l'efficacité de la double vacation.

Le travail sera clôturé par une conclusion générale.

CHAP. Ier : LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE AU BURUNDI

Introduction

Dans de nombreux pays dont le nôtre, la fécondité a un statut social élevé. Au Burundi, une femme stérile est une tragédie et, pour un homme, la stérilité est presque aussi terrible que l'impuissance. Ce cas n'est pas le propre du Burundi seulement, des exemples abondent dans le monde entier. Les Arabes disent ceci : *«Il y a deux bonnes choses dans la vie, l'argent et les enfants. Comme nous n'avons pas d'argent, ayons donc beaucoup d'enfants»*.¹

Une autre raison pour laquelle les Burundais désirent avoir des enfants réside dans le désir d'obtenir une assurance sociale. La question qui revient toujours à l'esprit est de savoir qui s'occupera de l'individu quand il sera vieux. C'est un fait important là où il n'y a pas de pension de vieillesse.

Dans ce chapitre, nous allons analyser les sources des données démographiques et relever leurs lacunes. Notre étude portera en outre sur l'évolution démographique, la dynamique de la population et sa répartition sur le territoire burundais. La croissance de cette population sera mesurée et ses conséquences seront passées en revue.

I.1. Les sources des données démographiques

Nous avons trouvé tellement de lacunes à ces sources d'estimation que nous avons jugé bon d'en faire un point à part.

¹ Cicely D.W., Les problèmes démographiques dans les pays en voie de développement, Londres, Hertford, 1963, p. 12.

Nous montrerons d'abord l'intérêt qu'attachait l'administration coloniale à la connaissance de la population, nous ferons ensuite le tour des différentes méthodes de chiffrage avant d'en faire une étude critique.

I.1.1. La connaissance des populations, une nécessité pour les pouvoirs coloniaux

La connaissance des populations colonisées a depuis longtemps été une grande préoccupation pour les pouvoirs coloniaux. Au Burundi comme ailleurs, autant sous la colonisation allemande (1903-1916), que sous la tutelle belge (1916-1962), l'idée restera soutendue par 2 raisons essentielles :

- un recensement exhaustif de la population et surtout de sa fraction imposable, permettait d'évaluer les recettes de l'impôt de capitation. *«C'est avant tout dans un but fiscal que l'administration européenne entreprit le dénombrement systématique de la population»*¹. Ceci est plus vrai pour la Belgique dont J.P. Chrétien résume en ces termes la politique financière à l'égard des colonies *«... limitation prudente des dépenses, encouragement de la production locale afin de faire remonter les revenus douaniers et de pouvoir maintenir la pression fiscale. L'objectif d'ensemble est de pourvoir aux dépenses par les recettes locales sans trop demander à la métropole»*².

C'est certainement pour cette raison que les premières opérations de comptage s'adresseront en priorité aux hommes adultes et valides (H.A.V.).

¹ Sauter, G., De l'Atlantique au fleuve Congo, une géographie du sous peuplement, Mouton et Co, La Haye, 1966, Tome 1, p. 107.

² Chrétien, J.P., Une révolte au Burundi en 1934, Bujumbura, 1970, p. 163.

Il était intéressant de disposer des données démographiques pour les recrutements divers : portage, guerre, travaux d'équipement...

Bien que le recensement de la population soit ici présenté comme un impératif, la Belgique ne pourra, au terme de son mandat (1923-1946 et tutelle (1946-1962) sur le Rwanda-Urundi, procéder à aucun recensement de population. Les raisons en sont essentiellement matérielles mais nous pensons par ailleurs qu'elle n'a jamais voulu en faire une priorité, considérant peut-être que c'était une entreprise financière coûteuse et sans contrepartie.

*«Le recensement de la population n'est pas actuellement réalisable parce qu'il occasionnerait des dépenses excessives».*¹

En 1935, l'administration belge laissait même entendre que le recensement de la population «ne pourra être entrepris que lorsque les autorités indigènes seront à même d'y collaborer efficacement»² mais à notre connaissance le rendez-vous fut pour jamais.

C'est ainsi que durant toute la période de l'administration belge, les estimations resteront basées sur un élément essentiel :

- le recensement aussi complet que possible des H.A.V.

I.1.2. Les sources administratives coloniales

Ces sources administratives sont de 3 ordres à savoir, le recensement sur fiches, les registres d'Etat Civil et les enquêtes démographiques par sondage.

¹ RABRU pendant l'année 1933, p. 65.

² RABRU pendant l'année 1935, p. 67.

I.1.2.1. Le recensement sur fiches

Dès 1922, l'administration coloniale institue l'enregistrement annuel des H.A.V. soumis à l'impôt. Sur base de ce système, on dénombrait «*quatre millions d'habitants au Rwanda-Urundi en 1922, 3 millions en 1923, 5 millions entre 1925-1927 et 3,750 millions en 1928*»¹. A notre connaissance aucun apport extérieur ni retrait massif de populations ne justifient l'irrégularité de ces chiffres. Celle-ci serait liée à un mauvais dénombrement des H.A.V. En fait la première enquête démographique dont les résultats devaient servir de base au dénombrement des HAV ne remontent qu'à 1928.

Par ailleurs, elle n'a porté que sur «*2.488 individus répartis sur 8 collines*»², un échantillon très peu représentatif pour qu'il pût conduire à des résultats fiables. Les estimations antérieures à cette date sont donc arbitraires, la fréquence et l'ampleur des fluctuations entre effectifs des années consécutives l'attestent bien.

Même le faible niveau d'instruction des chefs et des sous-chefs ne les plaçait point à la hauteur d'effectuer un recensement. La grande majorité d'entre eux était des illettrés comme en témoigne ce tableau.

¹ RABRU pendant ces années.

² RABRU pendant l'année 1928, p. 17.

Tableau 1 : Répartition des chefs et des sous-chefs selon leur capacité à la lecture

TERRITOIRE	NOMBRE TOTAL DES CHEFS	NOMBRE TOTAL DES SOUS CHEFS	NOMBRE DE CHEFS ILLET-TRES	NOMBRE DE SOUS CHEFS ILLET-TRES	% S/CI
Bujumbura	13	111	8	96	86,4
Bururi	7	204	4	203	99,5
Gitega	8	174	4	125	71,8
Muyinga	3	133	1	97	72,9
Ngozi	6	111	5	80	72
Rutana	5	73	2	71	97
Ruyigi	4	110	2	83	75,4
Total	46	916	26	755	-
Pourcentage	100		56,5	-	82,4

Source : RABRU pendant l'année 1933.

Ce tableau montre que 4/5 des sous-chefs du Burundi étaient des illettrés. Par ailleurs, les taux sont inégalement distribués, les records étant détenus par les territoires de Bururi et Rutana.

I.1.2.2. Les registres d'Etat-Civil

Le recensement sur fiches sera postérieurement complété par les registres d'Etat Civil instaurés au fur et à mesure que les autorités coutumières évoluaient. L'état civil consistait en une tenue de registres des naissances et des décès. Mais on a si peu de données que ça ne vaut même pas la peine de s'y étendre.

Par ailleurs, ces registres n'étaient pas bien tenus. Cela est confirmé par le tableau qui compare pour quelques collines-échantillons choisies dans la sous-chefferie du nord de Bubanza, le nombre de naissances consignées dans ces registres et le nombre révélé par les enquêtes démographiques de 1957.

Tableau n° 2 : Comparaison des naissances consignées dans les registres et celles révélées par les enquêtes démographiques

COLLINE- ECHANTILLON	NAISSANCES MASCULINES		DIFFERENCE	NAISSANCES FEMININES		DIFFERENCE
	REGISTRE	ENQUETE		Registre	Enquête	
- Rushimabarimyi	13	14	+ 1	20	22	+ 2
- Mugina	28	37	+ 9	29	31	+ 2
- Gasenyi	10	16	+ 6	7	7	0
- Buganda	19	23	+ 4	13	20	+ 7
- Bukinanyana	15	27	+ 12	18	27	+ 9
- Kaburantwa	44	36	- 8	27	35	+ 8
- Nyeshenza	41	39	- 2	46	50	+ 4
- Mabayi	32	37	+ 5	40	44	+ 4
Total	202	229	27	200	236	+ 36

Source : Ministère du Plan, Institut Rundi des Statistiques, Enquête démographique de 1957, p.20.

Du tableau, il ressort qu'aussi bien pour les filles que pour les garçons, le nombre de naissances consigné dans les registres était sous-estimé. Rapporté à l'échelle du pays, une erreur de 63 naissances (27 + 36) pour 8 collines-échantillons fausse gravement les estimations.

I.1.2.3. Les enquêtes démographiques

I.1.2.3.1. Enquêtes démographiques par sondage (1931-1951)

Ouvertes en 1931, ces enquêtes portaient dans chaque territoire sur un certain nombre d'unités géographiques considérées comme représentatives. Le choix était guidé par les critères économiques permettant de distinguer 4 régions à savoir :

- les milieux extra-coutumiers
- les régions agricoles
- les régions pastorales
- les régions mixtes.

C'est sur base des résultats de ces enquêtes que l'administration calculait les différents indices démographiques.

*« Ces enquêtes se poursuivront jusqu'en 1951 mais pendant la 2ème Guerre Mondiale, elles seront interrompues ou perturbées selon les régions tant par manque de personnel que par l'effort de guerre nécessaire pour les contingences internationales ».*¹

Tableau 3 : Evolution des effectifs des groupements enquêtés au Burundi 1931-1948

ANNEE	EFFECTIFS
1931	56.913
1932	44.383
1933	45.989
1934	12.835
1935	11.424
1936	11.252
1937	9.878
1938	20.661
1939	22.925
1944	25.963
1945	25.383
1946	25.947
1947	26.739

Source : Ministère du Plan, Institut Rundi des Statistiques, Enquête démographique (1931-1948), p. 24.

¹ RABRU (1939-1944).

[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is arranged in several paragraphs and is mostly unreadable.]



De ce tableau, on remarque que la population burundaise était mal connue. De 1933 à 1937, les effectifs sont allés même en decrescendo. Cette fluctuation des effectifs permet difficilement l'observation de l'évolution démographique des unités enquêtées.

I.1.2.3.2. Les enquêtes démographiques de 1965-1971

I.1.2.3.2.1. Enquête démographique de 1965

L'enquête démographique de 1965 était une enquête à passage unique et donc à questionnaire rétrospectif. Etant à passage unique, elle ne pouvait pas suivre l'évolution saisonnière des paramètres démographiques surtout que les mois de naissances et des décès n'étaient pas indiqués.

I.1.2.3.2.2. L'enquête démographique de 1970-1971

Outre la nécessité de connaître les différents taux démographiques l'enquête de 1970/71 était en partie justifiée par les imprécisions des recensements administratifs et de l'enquête de 1965. Elle a porté sur 41.000 individus dont 11.000 résidant en ville, les 30.000 autres étant dispersés sur 24 unités d'opération numériquement équivalentes et réparties sur l'ensemble du territoire.

Comparée aux autres, cette enquête constitue un progrès en ce sens qu'étant à passages répétés, elle a permis l'observation des mouvements de la population durant 12 mois sur les 14 qu'elle a duré.

I.1.3. Les sources missionnaires

Les sources missionnaires comptent parmi les plus anciennes. Elles sont essentiellement constituées de registres de catholicité (naissances, baptême, mariage et sépulture) dans la mesure où l'église catholique est la plus

ancienne et la plus solidement implantée au Burundi. Malheureusement, elle ne touche qu'une très faible partie de la population et de surcroît inégalement distribuée dans l'espace.

I.1.4. Les recensements de 1979 et de 1990

Ces deux recensements disposent de données fiables. Cependant, ces recensements ne déterminent pas exactement le solde migratoire ce qui est un handicap majeur de la recherche en Démographie.

Nous venons de montrer que les statistiques démographiques que nous allons utiliser sont pour le moins imparfaites. Ce défaut n'est pas seulement caractéristique à celles qui se rapportent au Burundi si l'on en croit les témoignages suivants :

«*Toute l'Histoire de la population de l'Afrique se heurte à l'incertitude des résultats*»¹. Plus loin le même auteur ajoute que ce fut d'ailleurs une constatation généralisée au lendemain des indépendances que les statistiques démographiques coloniales étaient pour la plupart incomplètes.

Cette analyse révèle suffisamment les lacunes de ces statistiques beaucoup plus sensibles au niveau des différents taux que des données globales. Faute de mieux, nous allons quand même les utiliser. Elles constituent pour nous l'unique recours mais elles exigent beaucoup de précautions d'usage. Elles nous donnent quand même l'allure de l'accroissement démographique burundais.

¹ Saint, M., Le Congo durant la 2ème guerre mondiale, Bruxelles, 1945, p. 15.

I.2. L'évolution démographique du Burundi

Le taux d'accroissement démographique résulte des trois paramètres suivant :

- le taux de natalité
- le taux de mortalité
- le solde migratoire.

Or ces 3 paramètres ne sont connus au Burundi que depuis très récemment. D'ailleurs le solde migratoire n'est toujours pas connu exactement au Burundi. Même au cours du recensement de 1990, on n'en a fait qu'une estimation.

C'est donc sous toutes ces réserves qu'il faudra considérer les résultats sur l'évolution démographique qui s'en dégage.

«... L'absence d'Etat civil rend plus ou moins imprécise l'estimation des âges d'après les déclarations des habitants recensés et implique une sous-estimation chronique du nombre de naissances et de celui des décès dans la mesure où au passage de l'agent... la population consultée a tendance à ne déclarer ni les naissances ni les décès d'enfants qui n'ont pas vécu jusqu'à sa visite et la disparition des personnes dont on n'a plus de nouvelles».¹

Ce sous enregistrement est certainement amplifié lorsque la connaissance de la population procède d'enquêtes démographiques sur des unités géographiques très réduites. Or au Burundi, ces enquêtes démographiques étaient confiées à des agents non suffisamment formés devant en plus opérer sur des populations dans leur quasi totalité analphabètes. C'est en ces termes que Pierre GOUROU exprime la même appréhension :

¹ George, P., Population et peuplement, Paris, P.U.F., 1980, p. 11.

«... Si les statistiques de population sont assez bonnes pour autoriser l'établissement de la carte de la densité de la population et l'étude de la répartition spatiale des hommes, elles ne permettent pas l'étude des variations dans le temps».¹

Quelques imparfaites ou erronées qu'elles soient, ces statistiques présentent de l'avis de Gourou une certaine valeur indicative. C'est pourquoi nous nous proposons d'étudier l'évolution de cette population à base des indicateurs statistiques disponibles. De la sorte nous pensons pouvoir préciser son allure et en repérer les fluctuations éventuelles.

L'effectif de la population change et le plus souvent dans le sens de la hausse. Suivons à travers ce tableau l'évolution de la population du Burundi.

¹ GOUROU, P., La densité de la population au Rwanda-Urundi, Esquisse d'une étude géographique, Bruxelles, 1953, p. 137, Tome XXI.

Tableau 4 : Evolution des effectifs de la population

ANNEE	EFFECTIF		ANNEE	EFFECTIF	ANNEE	EFFECTIF
1932	1.942.100		1959	2.574.700	1984	
1933	1.827.000		1960	2.658.500	1985	4.617.226
1934	1.781.900		1961	2.717.800	1986	
1935	1.907.100		1962	2.778.100	1988	
1936	1.977.100		1963	2.833.700	1990	5.312.693
1937	2.078.000		1964	2.890.400	1991	
1938	2.114.800		1965	2.948.200	1992	
1939	2.127.300		1966	3.019.700	1993	
1940	2.147.300		1967	3.093.200	1994	
1941	2.164.900		1968	3.169.400	1995	6.077.936
1942	2.156.100		1969	3.246.600	1996	
1943	1.921.100		1970	3.325.600	1997	
1944	1.902.100		1971	3.381.600	1998	
1945	1.905.800		1972	3.437.600	1999	
1946	2.024.700		1973	3.495.500	2000	6.951.612
1947	2.093.500		1974	3.553.300		
1948	2.136.100		1975	3.613.000		
1949	2.143.600		1976	3.713.100		
1950	2.185.200		1977	3.816.900		
1951	2.228.500		1978	3.918.000		
1952	2.318.800		1979	4.021.900		
1953	2.321.700		1980	4.128.300		
1954	2.363.200		1981	4.237.500		
1955	2.422.600		1982	4.349.800		
1956	2.491.400		1983			
1957	2.572.200					
1958	2.544.000					

- Sources** :
- 1) RABRU dès 1932 à 1957.
 - 2) Institut rundi des statistiques, Ministère du Plan, Enquête démographique, , institut rundi des statistiques, Enquête démographique, 1965, Bujumbura, IRUSTAT, 1966, p. 82.
 - 3) République du Burundi, Ministère du plan, Enquête démographique 1970/71, Résultats définitifs, Paris, 1974, p. 416.
 - 4) Robatel, J.P. et alii, Les problèmes de population au Burundi, Résultats d'une enquête sur les motivations démographiques et de santé au Burundi, 1987, Gitega, Département de la population et Colombia, IRD westing house, p. 178.
 - 5) Les recensements de 1979 et de 1990.

I.2.1. Les étapes de croissance

D'une façon générale, la population augmente au taux annuel moyen de 1,62% entre 1932-1982. Nous distinguons trois étapes de l'évolution depuis 1932 jusqu'à l'an 2000.

I.2.1.1. La période 1932-1944

Cette période s'ouvre et se ferme par un déclin dans l'effectif de la population, la sous-période centrale se caractérise par une certaine stagnation. Le taux de décroissance de - 0,17% ne reflète pas une tendance temporelle normale. Le temps en soi n'explique pas cette évolution négative. Des facteurs externes y ont certainement joué un rôle important.

«L'histoire nous apprend que les famines et les disettes dues à l'invasion des sauterelles ont sévi par intermittence depuis 1930 jusqu'en 1942. Ces famines font suite à une longue période de disettes qui frappaient diverses parties du pays».¹

On comprend donc l'effet dévastateur qu'elles ont dû exercer sur la population.

I.2.1.2. La période 1945-1975

On assiste à une reprise de la croissance démographique hésitante d'abord puis régulière depuis 1960 après avoir connu un fléchissement en 1958-1959.

¹ NTAMOBWA, A.,

La politique agricole et économique belge au Burundi face aux crises alimentaires (1925-1960), Bujumbura, F.L.S.H., p. 16.

I.2.1.3. La période 1976-2000

Il s'agit d'une période accélérée. En effet, le taux de croissance continue s'établissait «à 2,62%»¹ en 1990. Si ce taux se maintenait à ce niveau la population atteindrait 6.951.612 à l'an 2000.

On peut donc conclure qu'au Burundi, il y a une croissance dynamique de la population depuis 1932 jusqu'en l'an 2000. Ainsi en moyenne, et sur une longue période, la population du Burundi augmente à un rythme de plus en plus croissant.

I.3. La dynamique de la population

Il est difficile et même prétentieux de vouloir rendre compte de l'évolution des paramètres démographiques au Burundi. En effet, les erreurs de chiffrage rapportés au premier point se répercutent également et même davantage sur le calcul des taux.

Dans cette analyse, nous nous proposons d'étudier l'évolution des principaux paramètres à savoir la fécondité et la mortalité afin de mesurer leur incidence sur le rythme de croissance démographique.

I.3.1. La fécondité

Les statistiques disponibles sur la fécondité révèlent l'évolution suivante :

¹ BIDOU (J.E.), Géographie du Burundi, Paris, Hatier, p.30.

Tableau 5 : Evolution de la fécondité

ANNEE	TAUX EN %
1931	233,5
1932	191,2
1933	168,5
1934	157,5
1935	162,5
1936	116,1
1937	165,1
1938	181,1
1944	120,2

Source : NGAYIMPENDA, E., La transition démographique en situation coloniale : le cas du Burundi environ 1930-1960, U.B., F.L.S.H., p. 63.

Taux de fécondité

ANNEE	TAUX
1945	173,6
1946	168,1
1947	168,1
1948	198,2
1949	198,2
1952	192
1954	174
1955	173
1956	208
1957	189

Source : NGAYIMPENDA, E., La transition démographique en situation coloniale : le cas du Burundi environ 1930-1960, U.B., F.L.S.H., p. 63.

A partir de ce tableau, on constate tantôt un léger relèvement tantôt une légère inflexion.

Il est difficile de comparer les résultats de ce tableau avec les résultats des enquêtes et recensements réalisés après 1965 car ces premiers ne sont pas fiables comme le stipule l'enquête démographique de 70/71. «Il ressort que l'évolution de la fécondité au Burundi reste mal connue»¹. Mais son évolution est maîtrisée à partir de 1965.

Suivons son évolution à partir de ce tableau selon les diverses sources.

Tableau 6 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité à partir de 1965

ANNEE	INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE
1965	7,08
1970 - 1971	5,9
1973 - 1974	7,31
1978	6,47
1979	6,44
1987	6,95
1990	6,8

Source : Unité de planification de la population, Cahier démographique n° 5, La planification familiale au Burundi, une analyse de coût-bénéfice, Bujumbura, 1993, p. 8.

¹ Ministère de l'Intérieur, Enquête démographique de 70/71, op. cit., p. 108.

Cette situation a tendance à se conformer à celle des pays d'Afrique subsaharienne où la fécondité, si elle n'augmente pas, reste quand même élevée et stable alors que le mouvement général dans le monde en développement tend à la baisse.

Dans l'ensemble, cette tendance est essentiellement due aux facteurs comme :

- l'âge au premier mariage qui reste jeune : 19,5 ans pour les femmes rurales et 18,9 ans pour les femmes urbaines;
- le temps d'allaitement qui, quand bien même jugé suffisant (50% de femmes allaitent jusqu'à 2 ans) a tendance à diminuer ;
- l'absence de l'allaitement prolongé qui réduit la durée de l'aménorrhée post partum et expose la femme à la grossesse.

«La contraception est utilisée par 2% seulement de femmes et n'a pas d'effets palpables sur la fécondité».¹

En plus de ces pratiques, d'autres considérations purement culturelles sont à l'origine d'une fécondité élevée. Celle-ci a été depuis longtemps une des valeurs fondamentales de la culture traditionnelle burundaise. Nous pouvons citer entre autres considérations :

- les fonctions de l'enfant dans la famille : aider les parents, conférer honneurs et bonheurs à la famille, agrandir la famille, donner un statut définitif à la mère etc. La fécondité est une richesse : la littérature orale burundaise associe la fécondité et la richesse en disant souvent «à quoi lui sert toute sa richesse s'il n'a pas d'héritiers».

¹ Ministère de la santé publique, Enquête démographique et de santé, Bujumbura, 1987, p. 76.

Il ressort de toutes ces considérations que l'enfant apparaît comme la pierre angulaire de tout l'édifice familial burundais. En effet, ce serait pour tout individu commettre un grave manquement à la culture que de renoncer à avoir des enfants ou d'en vouloir réduire le nombre. L'enracinement de la valeur de la fécondité dans la culture tient au fait que l'enfant a un rôle économique bien défini au sein de la cellule familiale, pour l'aide qu'il doit apporter à ses

parents. Alors que l'entrée dans l'économie monétaire et l'instruction devaient amener certaines classes sociales à une conception différente des valeurs familiales qui entraîneraient par la suite une transformation du sens de l'enfant. Nous constatons que ce changement ne se généralise pas encore et qu'il est loin d'atteindre les différentes couches de la population. Aujourd'hui l'enfant devrait être considéré comme un consommateur donc une charge ; mais les couples continuent à lui accorder une grande valeur spirituelle sans prendre conscience de son coût.

Même si la fécondité se maintient à un niveau élevé, elle commence à baisser pour une partie de la population urbaine et instruite.

Tableau 7 : Indice synthétique de fécondité selon certaines variables socio-démographiques

ANNEE	ISF 84-86	ISF 81-83	0-6 ANS AVANT L'ENQUETE	DESCENDAN CE A 45- 49 ANS
Milieu				
- Rural	6,6	7,3	6,9	7,0
- Urbain	5,2	5,3	5,3	6,0
Instruction				
Analphabète	6,6	7,2	6,8	6,8
Primaire	6,9	7,7	7,2	7,7
Secondaire et plus	5,5	5,8	5,5	6,9
	6,6	7,2	6,8	6,9

Source : Ministère de la Santé Publique, op. cit., p. 28.

Même si en général, la tendance à la baisse n'est pas confirmée, on observe des différences selon certaines variables socio-économiques aussi bien pour la fécondité actuelle (ISF) que pour le passé. Les femmes urbaines et celles qui ont un niveau d'instruction élevé (secondaire et plus) ont des niveaux plus faibles que leurs soeurs du milieu rural.

Toutefois il est assez surprenant de constater que les femmes ayant le niveau primaire ont une fécondité plus élevée que les femmes qui n'ont pas fréquenté l'école. Cette situation illogique semble s'expliquer de deux manières. D'une part, il y a le fait qu'à l'égard des comportements qui tendent à la baisse de la fécondité (âge de mariage, utilisation de la contraception...) les femmes ayant le niveau primaire diffèrent peu des femmes sans instruction. D'autre part la courte durée de l'aménorrhée observée chez

les femmes ayant le niveau primaire expliquerait également cette situation car c'est au sein de ce groupe qu'on remarque généralement un relâchement de tabous sexuels.

I.3.2. La mortalité

I.3.2.1. Bilan statistique

Si l'on s'en tient aux statistiques disponibles, la mortalité aurait évolué comme suit :

Tableau 8 : Evolution du taux de mortalité au Burundi

ANNEE	TAUX EN %
1931	33,7
1932	36,1
1933	31,7
1934	27,4
1935	34,7
1936	31,7
1937	32,2
1938	33,1
1944	28,7
1945	43,3
1946	34
1947	24,6
1948	17,6
1949	21,1
1952	26,4

Source : NGAYIMPENDA, E., op. cit., p. 88.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

Additionally, it is noted that the records should be kept in a secure and accessible format. Regular backups are recommended to prevent data loss in the event of a system failure or disaster.

The second section outlines the procedures for handling discrepancies. If there is a mismatch between the recorded amounts and the actual transactions, it is crucial to investigate the cause immediately. This could be due to a clerical error, a missing receipt, or a more serious issue like fraud.

Once the cause is identified, the records should be corrected accordingly. It is also important to document the investigation and the steps taken to resolve the issue to prevent future occurrences.

Finally, the document stresses the need for regular audits. These audits help to ensure that the records are accurate and complete. They also provide an opportunity to identify areas for improvement in the record-keeping process.

By following these guidelines, organizations can ensure that their financial records are reliable and trustworthy. This is essential for making informed decisions and maintaining the integrity of the organization's financial data.



L'analyse des statistiques permet de localiser certaines crises : ainsi, le taux de 1944 est suffisamment révélateur du caractère meurtrier de la famine de cette année. La tendance d'ensemble reste difficile à dégager mais nous observons une inflexion à partir de 1946. Les données chiffrées sont rares pendant la période coloniale, nous nous proposons de faire une analyse basée sur les données ultérieures provenant des enquêtes et recensements.

La mortalité a baissé, contrairement à la fécondité. De 26% en 1965, elle est de 17% en 1990. Cette diminution s'est accompagnée d'une amélioration de l'espérance de vie à la naissance qui atteint 47,5 ans pour les hommes et 48,5 ans pour les femmes en 1990.

On remarque également une diminution suffisante de la mortalité infantile. Il n'y a pas 2 décennies, cette mortalité se chiffrait à 150 pour mille mais actuellement elle a diminué de 50 pour mille. Cette situation est due aux efforts considérables fournis par le gouvernement en matière de vaccination contre les principales maladies endémiques.

Tableau 9 : Evolution de la mortalité infantile et juvénile

ANNEE	1982-1986*	1977-1981	1972-1976	BAISSE RELATIVE (EN %) 1972-76 à 1982-86
Masculin				
1q0	79,5	123,4	106,1	25
4q1	78,4	137,3	124,2	37
5q0	151,6	243,7	217,2	30
Féminin				
1q0	70,5	82,3	94,3	25
4q1	87,4	154,8	(154,3)	43
5q0	151,7	224,3	(234,0)	35
Total				
1q0	75,0	102,9	100,2	20
4q1	82,9	146,2	137,7	40
5q0	151,8	234,1	224,1	32

Source : Ministère de la Santé, *op. cit.*, p. 62.

* On a inclus 1987, l'année de l'enquête

() Quotients calculés sur moins de 500 enfants exposés.

L'analyse des données montre qu'il y a une baisse subite de la mortalité pendant ces années surtout entre 1977-1981 et 1982-1986. Entre 1972-76 et 1982-86, la baisse relative de la mortalité juvénile (40%) a été plus subite que celle de la mortalité infantile (25%).

Les données par sexe montrent que la mortalité infantile est plus élevée chez les garçons que chez les filles. La baisse relative du quotient de mortalité infantile (1q0) a été à peu près la même de 1972-1987 pour les 2 sexes et la baisse relative pour l'ensemble de la mortalité juvénile

(5q0) est de 30% chez les garçons et 35 chez les filles.

Dans l'ensemble la mortalité a baissé. Cette baisse cache cependant des réalités car la mortalité néonatale qui se passe au cours du premier mois de la vie reste très forte 50% des décès de l'enfance, ce qui laisse croire que cette baisse affecte beaucoup plus la mortalité post néonatale.

I.4. La répartition de la population

I.4.1. La mesure de la pression démographique

La mesure de la pression démographique se base sur la densité. Nous allons analyser alors son évolution selon les données disponibles et essayer de livrer des tentatives d'explication.

Le tableau suivant nous montre l'évolution de la densité dès l'an 1950 à 1990 par province en habitant au km².

Tableau 10 : Evolution de la densité dès 1950 à 1990 par province en habitants au km²

TERRITOIRES	ANNEE	1950	1959	1962	1965	1970	1974	1979	1982	1990
Bubanza		52,89	67,2	78,5	118	83	99	121,3	129	204
Bururi		36,84	44,1	56	71	81	69	92,3	110	160
Gitega		147,01	113,6	117,1	159	178	182	198	211	286
Muyinga		81,19	81,5	97,5	104	120	140	147,7	158	210
Muramvya		117,98	147,9	168,4	216	258	228	246	263	287
Ngozi		137,98	165,7	184,4	223	262	292	295,7	305	329
Ruyigi		29,53	33,8	44,1	51	62	56	68,6	74	109
Bujumbura		132,20	181,9	244,2	523	263	353	346,2	385	300
Rutana		-	-	-	-	-	-	-	-	102
Makamba		-	-	-	-	-	-	-	-	123
Cibitoke		-	-	-	-	-	-	-	-	173
Karuzi		-	-	-	-	-	-	-	-	207
Kayanza		-	-	-	-	-	-	-	-	360
Kirundo		-	-	-	-	-	-	-	-	238
Cankuzo		-	-	-	-	-	-	-	-	73
Mairie		-	-	-	-	-	-	-	-	2620

Source : NIYUNGEKO (L.), Pression démographique et consommation du capital naturel au Burundi, Bujumbura, U.B., F.S.E.A., 1984, p. 30.

L'éloquence de ce tableau se passe de beaucoup de commentaires. Clairement, la densité de la population de toutes les provinces est en constante augmentation. On peut dire donc que, toute chose restant égale par ailleurs, la pression démographique s'est sérieusement accentuée entre 1950-1990. Cette pression est variable selon les provinces comme le tableau l'illustre. Alors que la densité de Bubanza passe de 52,89 à 204 celle de Ruyigi passe de 29,53 à 109.

I.4.2. Tentatives d'explication des densités au Burundi

Plusieurs hypothèses ont été émises pour expliquer les différences de densité mais le critère privilégié pour notre étude est l'altitude. Des constatations empiriques montrent que la population du Burundi est essentiellement concentrée sur les plateaux centraux. Le climat d'altitude qui y prévaut serait caractérisé par une certaine salubrité qui exerce une action vivifiante directe sur les hommes. Il serait aussi peu favorable à la présence des endémies et des maladies tropicales qui déciment les populations des basses altitudes. En plus, les régions des hautes terres bénéficient d'un regain de pluviosité qui permet 2 ou 3 récoltes par an pour certaines cultures.

Ensuite, on essaie d'expliquer cette densité par la fertilité du sol. En effet, la population se serait agglutinée dans la partie nord du plateau central caractérisée par une grande fertilité.

I.4.3. Pression démographique, problème de population ou problème technique ?

Les avis sont très partagés au sujet de la surpopulation. Selon Sauvy :

«Contrairement à une opinion répandue, il y a peu de pays réellement surpeuplés. S'il y a beaucoup de pays présentant les tests du surpeuplement comme la sous alimentation, le sous emploi, misère, niveau d'instruction très bas, c'est que les ressources nationales sont mal exploitées. Avec des techniques meilleures, les rendements par ha pourraient doubler. D'autre part d'immenses terres sur les plateaux pourraient être aménagées, des plaines pourraient être irriguées et d'autres asséchées».¹

Il serait donc plus juste de parler du sous développement que de surpeuplement. Sauvy renchérit en disant qu'«estimer qu'il y a plus d'hommes, c'est suggérer des remèdes démographiques :

- émigration
- prévention des naissances

tandis que, en mettant l'accent sur le retard technique, on propose une solution bien différente comme aménagement des sols, instruction des hommes etc»². Cicely appuie également cette théorie en définissant la surpopulation comme «cas où la population croît plus rapidement que l'économie».³

A l'état actuel du peuplement et de la technique au Burundi, nous constatons avec amertume que surpeuplement et sous développement font bon ménage, les deux s'impliquant mutuellement. Il n'empêche pas que la question de la pression démographique reste entièrement posée. Nous nous proposons d'ailleurs d'analyser ses conséquences négatives.

¹ SAUVY, A., Malthus et les Deux Marx Pavis, Gonthier, 1963, p. 85.

² SAUVY, A., op. cit., p. 85.

³ Cicely, W., op. cit., p. 3.

I.5. Une croissance démographique jugée élevée

Nous constatons à base de l'évolution démographique, la fécondité élevée et la mortalité en baisse que la croissance de la population burundaise est rapide. Cette croissance estimée à 2,62% par an en 1990 n'a même pas la tendance à la baisse. A ce rythme la population risque de doubler dans moins de 25 ans pour atteindre plus de 10 millions en l'an 2015.

I.5.1. Les conséquences liées à cette croissance rapide

Le Burundi connaît une croissance exponentielle comme les chiffres l'indiquent. Cette situation est inquiétante alors qu'ailleurs dans les autres pays en développement (Asie, Amérique Latine) l'amélioration des soins de santé et la généralisation de l'instruction se sont accompagnées d'un ralentissement de la croissance démographique. Mais au Burundi c'est l'inverse qui se produit.

Dans les années 60, le taux de croissance était 2,5%, ce taux est passé à 2,62% en 1990. La fécondité, responsable de cette situation comme décrit au point qui concerne la fécondité est encore environ 7 enfants, situation d'il y a 25 ans (1965).

Même si la fécondité tombait à 3 enfants demain, la population continuerait à croître pendant les 50 prochaines années car 46% de la population est âgée de moins de 15 ans et chaque année plus de 160.000 enfants viennent s'ajouter à la population. Parallèlement, il y a augmentation de bouches à nourrir, du nombre d'élèves à former et des services de santé à fournir. Tout cela dans le but de maintenir les niveaux existants. Près de la moitié de ceux qui arrivent sur le marché du travail ces 2 à 3 prochaines décennies sont déjà nés. Même dans l'hypothèse la plus optimiste ces nouveaux chercheurs d'emplois ne seront pas satisfaits.

Cette poussée démographique exceptionnelle sera accompagnée de pression sur la scolarisation. Déjà à tous les niveaux d'instruction il y a le surpeuplement jusque même à la saturation. Il y a une inadéquation des moyens et des infrastructures par rapport aux besoins actuels. La situation sera encore plus inquiétante demain avec l'accroissement de la proportion des enfants en âge scolaire (7 à 8 ans) estimée à 3,4%.

Ce triste tableau permet de dégager un point important: s'il est urgent de freiner l'explosion démographique, ce n'est pas en raison de la taille actuelle de la population mais plutôt du rythme accéléré et de plus en plus insupportable de sa croissance.

En résumé, la croissance démographique dépasse la capacité d'expansion de l'école et de l'agriculture en particulier, étouffant ainsi l'effort de développement en général et de l'éducation en particulier.

I.5.2. Les solutions envisageables à ce problème démographique

L'impact positif du développement risque d'être réduit à néant si la croissance de la population se maintient au niveau actuel. Comment pouvons-nous freiner ce rythme de croissance ?

L'objectif premier serait de «réduire la croissance démographique à 2% dans les 20 prochaines années»¹. Cela se réaliserait dans les conditions suivantes :

¹ Robatel et alii, Les problèmes de population au Burundi, Résultat d'une enquête sur les motivations démographiques et de santé du Burundi de 1987, Gitega, Département de la population et culombia, IRD westing-house, p. 153.

- permettre une grande partie de la population à accéder à l'instruction : au moins 75% doivent savoir lire et écrire ;
- mettre en oeuvre un solide programme de population qui bénéficierait de l'appui des autorités politiques et des affectations budgétaires nécessaires au financement d'un réseau de services sanitaires. Ce programme donnerait des informations sur le planning familial.

Le 2ème objectif viserait l'éducation des jeunes aux problèmes de population. Ils sont l'espoir de demain. Ce sont eux qui vont supporter le fardeau des problèmes de population sur tous les plans. Il faut qu'on les prépare à temps, c'est le devoir en fait des enseignants et des chercheurs. Les programmes de planification familiale doivent être enseignés dans les écoles.

A la lumière de ce chapitre, on peut conclure que l'avenir démographique du Burundi est sombre. Même mise à part les barrières culturelles et économiques, la réduction immédiate de la fécondité n'entraînerait pas la baisse immédiate de la population. La population continuerait à croître pour quelques décennies encore suite à un certain élan intrinsèque. La population est en grande partie composée de jeunes en âge fécond alors que d'autres l'approchent ou l'atteindront prochainement.

Ainsi les délais normaux inhérents à ce processus biologique feront que la réponse à la réduction de la fécondité sera donc retardée.

En fait, le problème démographique qui se pose ne peut pas attendre d'être résolu plus tard. Le Burundi doit décider s'il veut remplir son territoire des personnes peu instruites, mal nourries, en mauvaise santé et sans emplois ou espacer les naissances afin que les générations puissent avoir davantage de chances d'améliorer leurs conditions de vie.

Le choix doit être fait aujourd'hui parce que la croissance démographique exceptionnellement élevée compromet déjà la croissance économique, la scolarisation et en tout le bien être familial.

Notre étude se poursuivra sur l'analyse de l'évolution de la scolarisation au Burundi. Après cette étude, nous tâcherons de démontrer l'impact de la croissance démographique sur la scolarisation au Burundi.

CHAPITRE II : EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT AU BURUNDI

Introduction

Parmi les facteurs de production, les ressources humaines ont une place de choix dans toute entreprise, en plus du capital physique et financier. Le Burundi est un pays qui dispose d'un grand potentiel en ressources humaines si nous considérons sa densité de population et surtout sa structure d'âge comme nous l'avons démontré au premier chapitre.

C'est pourquoi le Burundi devrait toujours mettre dans ses priorités l'éducation et la formation de la jeunesse en vue de la doter des capacités productrices et intellectuelles suffisantes pour promouvoir le développement. C'est un choix d'une importance capitale pour un pays en voie de développement. LEPINEY cité par GASHIRAHAMWE Cassien dit à ce propos : *«l'investissement scolaire n'est pas le seul qui soit important, celui que tout pays doit placer au premier rang. En effet, à l'affirmation : "la société est trop pauvre pour dépenser davantage en faveur de l'éducation", il faut y opposer ce fait : la société est pauvre, parce qu'elle ne dépense pas plus pour l'éducation»*¹. En effet, le développement cognitif conduit à travers l'enseignement au développement économique et social du pays.

C'est pourquoi nous y avons consacré tout un chapitre pour analyser notre système d'enseignement, son évolution sous la colonisation et après la domination étrangère, ses disparités structurelles et en fin de compte son rendement socio-économique.

¹ GASHIRAHAMWE (C.),

Les effets de la croissance démographique sur le système scolaire au Burundi, Enquête menée auprès des enseignants des écoles primaires de la commune Gisozi, U.B., F.P.S.E., 1990, p.1.

Avant tout, il nous semble important de commencer par clarifier certains concepts qui sont utilisés dans ce travail. En effet, un mot peut avoir plusieurs sens et définitions et servir dans des situations différentes. Il faut alors faire comprendre au lecteur lequel de ses sens doit être retenu pour tel ou tel contexte.

II.1. Précision des concepts

II.1.1. Enseignement

Le terme enseignement ne présente pas beaucoup de sens mais il se présente sous sa forme singulière et plurielle. Cette dernière diffère de la première en sens :

les enseignements : ce sont des leçons d'expérience(1)

l'enseignement : action de transmettre des connaissances à un élève(2).¹

Il apparaît donc que l'Enseignement permet à une personne de quitter l'ignorance en acquérant des connaissances nouvelles.

Les acquis de l'Enseignement donnent à l'élève les possibilités intellectuelles d'améliorer son environnement socio-économique. Il est donc important que cet enseignement soit organisé de façon efficiente dans la logique du développement global.

II.1.2. La scolarisation

«L'école, foyer de développement». Tel est le titre d'un ouvrage de Caldwell où il développe les cas de Porto Rico, Philippines, Iran, Afrique et la Thaïlande. Dans ce livre, si l'objectif poursuivi est le développement global, il dit:

¹ (1) et (2) Petit Larousse, Vans, Librairie Larousse, 1980.

«Il faut que l'école primaire et secondaire répandent l'instruction jusque dans les foyers».¹

Le système d'enseignement ou le système de scolarisation peut être porteur d'une force de développement si les programmes dispensés sont compatibles avec les besoins en main d'oeuvre. Il facilite aussi le développement quand il n'y a pas de disparités dans la formation c'est-à-dire quand le système pratiqué ne forme pas trop de qualifiés dans un domaine alors qu'il n'y en a pas dans un autre.

La scolarisation est, selon BASLAY, *«un ensemble de mesures prises pour l'instruction d'un enfant, tant par les parents que par ses maîtres. La scolarisation comprend donc la fréquentation scolaire et l'utilisation des méthodes pédagogiques convenant à chacun».²*

En analysant cette citation, nous remarquons que la scolarisation est une affaire de plusieurs partenaires. Elle intéresse à la fois les parents, les maîtres et les enfants eux-mêmes.

Ainsi, il devient clair que la scolarisation dépend de la situation des parents, celle du maître, celle de l'enfant et celle de l'Etat lui-même. Notre recherche se penchera surtout sur l'enseignement public car il est plus représentatif sur l'espace national que l'enseignement privé et il est très facile à évaluer grâce à la disponibilité des données. C'est pourquoi nous allons analyser quelques taux pouvant nous permettre de suivre le déroulement de la scolarisation.

¹ Caldwell (O.J.), *L'école, foyer de développement*, Paris, Nouveaux Horizons, 1964, p. 67.

² BESLAY (M.), *«Education», «scolarisation»*, in *Vocabulaire de Psychopédagogie et de Psychiatrie de l'enfant*, Paris, P.U.F., 1979, p. 27.

II.1.2.1. Taux de scolarisation

En reprenant la définition du Professeur Tore Thonstad, nous pouvons dire que : «Le taux de scolarisation est le rapport entre le nombre d'élèves appartenant à un groupe d'âges ou se trouvant à un niveau d'enseignement donné et la taille de ce groupe d'âges dans la population».¹

Cette définition étant très générale, il nous semble impérieux de définir certains types de taux de scolarisation qui vont nous être utiles.

II.1.2.1.1. Taux brut de scolarisation (T.B.S.)

Ce taux est obtenu en divisant les effectifs totaux d'un niveau d'enseignement donné quel que soit leur âge par la population du groupe d'âge correspondant à l'âge officiel de scolarisation à ce niveau d'enseignement.

$$\text{T.B.S.} = \frac{\text{Effectifs totaux}}{\text{population scolarisable}} \times 100$$

Par exemple en 1ère année primaire, on peut avoir des enfants de 7 ans, de 6 ans et de 8 ans et l'âge officiel de scolarisation étant 7 ans. Pour calculer le TBS on divise le nombre de ces enfants de 1ère année par le nombre d'enfants ayant 7 ans (âge officiel de scolarisation).

L'utilisation de ce taux appelle une grande prudence. En effet, il ne fournit aucune information quant à l'âge des élèves et quant au degré d'enseignement.

¹ THONSTAD, (T.), Analyse et projection des effectifs scolaires dans les pays en voie de développement, Manuel de Méthodologie, UNESCO, 1982, p. 83.

II.1.2.1.2. Taux net de scolarisation

Il concerne les effectifs scolarisés sur les effectifs scolarisables. Par exemple dans une classe de 1ère année primaire on peut y trouver des enfants ayant 6 ans, 7 ans et 8 ans. Pour calculer le taux net, on divise les effectifs d'enfants de 7 ans (âge officiel d'inscription) par les effectifs des classes de 1ère année.

II.1.2.1.3. Taux de scolarisation par âge spécifique

Il est obtenu en divisant les effectifs scolaires d'âge donné par la population ayant cet âge.

Les calculs de ces différents taux nous permettent de saisir la situation scolaire d'une façon générale.

Ainsi, croyant avoir apporté des éclaircissements sur les concepts considérés, nous allons, dans les lignes qui suivent parler de l'évolution de l'enseignement au Burundi.

II.2. Evolution des effectifs scolarisés

A partir du passé, on peut préparer l'avenir. C'est pourquoi nous allons essayer de montrer brièvement comment notre système scolaire a évolué afin de cibler certaines difficultés rencontrées au cours de cette évolution.

Le tableau suivant va nous montrer quelques données statistiques nous permettant d'avoir une meilleure dimension de la structure scolaire à ses débuts.

Tableau 11 : Evolution des effectifs de l'Enseignement pendant la période coloniale¹

ANNEE	ECOLES	GARÇONS	FILLES	TOTAUX
1904-1905	3	110	-	110
1905-1906	4	115	-	115
1906-1907	6	353	40	393
1907-1908	6	254	40	294
1908-1909	7	260	98	358
1909-1910	8	674	315	989
1911-1912	20	1.536	317	1.853
1913-1914	33	-	-	4.633
1917-1918	44	1.634	828	2.562
1918-1919	53	1.565	884	2.449
1919-1920	64	2.348	1.379	3.727
1920-1921	52	2.425	1.656	4.081
1921-1922	82	4.790	3.990	8.780
1922-1923	218	7.010	4.765	11.775
1923-1924	153	11.700	7.121	18.821
1924-1925	244	12.270	7.466	19.736
1925-1926	309	11.417	7.784	19.201
1926-1927	191	18.280	11.253	29.583
1927-1928	233	21.395	14.780	36.175
1928-1929	-	83.071	24.207	107.278
1929-1930	-	33.787	27.644	61.431
1930-1931	-	11.862	85.121	95.983
1931-1932	-	32.154	22.950	55.104

¹ NTISUMBWA, D.,

Evolution quantitative et qualitative du travail de l'enseignement et de la santé pendant la tutelle belge 1946-1960, U.B., F.L.S.H., Histoire, 1965, p. 22.

[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]

ANNEE	ECOLES	GARÇONS	FILLES	TOTAUX
1932-1933	-	47.037	34.412	81.449
1933-1934	-	53.268	40.181	93.749
1934-1935	-	49.132	42.554	92.086
1935-1936	725	63.657	53.694	117.351
1936-1937	-	56.722	55.543	112.265
1937-1938	-	60.208	55.911	116.119
1938-1939	-	65.724	65.374	131.098
1940-1941	-	-	-	23.486
1941-1942	-	-	-	27.948
1942-1943	-	-	-	33.258
1943-1944	-	-	-	39.577
1944-1945	-	-	-	47.097
1945-1946	-	-	-	56.045
1946-1947	-	-	-	66.694
1947-1948				79.366
1948-1949				94.445
1949-1950				112.390
1950-1951				141.640
1951-1952				234.348
1952-1953				250.786
1953-1954				267.740
1954-1955				273.851
1955-1956				281.225
1956-1957				290.502
1957-1958				295.979
1958-1959				309.807
1959-1960				42.781
1960-1961				44.225
1961-1962				46.000

Ce tableau est parlant en matière de l'augmentation des effectifs scolarisés. Cette période est celle où la scolarisation était aux mains des étrangers (missionnaires et colonisateurs) et celle-ci répondait à leurs objectifs. Son évolution ne fut pas linéaire. Elle a subi tantôt des hausses, tantôt des baisses.

Par exemple, en 1904, le Burundi comptait 3 écoles avec 110 élèves. Il avait 33 écoles avec 4.633 élèves en 1913. Cette évolution est très rapide suite à la création intense de nouvelles écoles. Mais les choses changent en 1918 où l'on observe la diminution du nombre de la population scolarisée jusqu'à 2.562 réparties en 44 écoles. Cette baisse trouve une justification en interrogeant l'Histoire du Burundi. En fait après la première Guerre Mondiale, les Allemands ont été obligés de renoncer à leurs droits sur leurs colonies africaines et le réseau d'écoles officielles qu'ils avaient créées disparaissait avec eux. Dès que le Burundi entra dans la période du mandat belge, on assista à un essor considérable de l'enseignement élémentaire. C'est ainsi qu'en 1922, on trouve 82 écoles contenant 8.780 élèves et en 1925, 244 écoles avec 19.736 élèves. Cet effectif élevé est dû à ce qu'en 1925, une convention fut signée au Burundi entre le gouvernement belge et les diverses missions «nationales» belges confiant à ces dernières le soin d'organiser l'enseignement.

A partir de 1925, l'évolution du système scolaire burundais commença à s'enrichir des établissements d'enseignement secondaire. Ce fut le cas du Petit Séminaire de MUGERA en 1926, du Groupe scolaire d'Astrida en 1929, de l'école des Moniteurs de MUSEMA en 1933 tenue par la mission baptiste danoise, de l'école des moniteurs pour garçons à Gitega en 1940 et d'une autre pour filles en 1941 à Bukeye.

A notre connaissance aucune situation ne justifie la hausse anormale des effectifs scolaires de 1928-1929 et la

chute des effectifs scolaires des années 1940-1941 et 1959 jusqu'en 1962. Cette hausse des effectifs serait liée à la politique belge qui visait, en 1928, «*l'objectif de dispenser l'instruction et l'éducation à la totalité de la jeunesse*».¹

La chute des effectifs scolaires de l'année 1940-1941 aurait été occasionnée par la 2ème Guerre Mondiale. Et celle de 1959 jusqu'en 1962 aurait été engendrée par le recrutement des élèves dans la propagande des partis politiques d'une part, d'autre part les Belges voyant l'Indépendance du Burundi aux horizons, ne se seraient plus préoccupés de l'éducation des Burundais. Ceci aurait été à la base de cette forte déperdition scolaire.

En principe, les statistiques scolaires d'avant l'Indépendance sont à considérer avec précaution car il n'y avait pas de gens ayant un niveau d'instruction requis pour mieux faire les relevées statistiques. Suivons surtout l'évolution de la population scolarisée d'après l'Indépendance présentant moins d'irrégularités.

¹ GAHAMA, J., Cours d'Histoire du Burundi, II candidature, cours inédit, U.B., L.S.H., 1995-1996.

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

The history of the United States is a story of growth and change. It begins with the first settlers who came to the eastern coast of North America. These settlers were mostly from Europe, and they brought with them the culture and customs of their home countries. Over time, these settlers and their descendants became known as the American people.

The American people have a long and rich history. They have fought for freedom and independence, and they have built a nation that is known for its diversity and innovation. The American people have also made many contributions to the world, and their history is a source of pride and inspiration for all.

The history of the United States is a story of many different people and places. It is a story of the struggles and triumphs of a young nation. It is a story that is still being written, and it is a story that we all have a part in.

The American people have a long and proud history. They have built a nation that is known for its freedom and democracy. They have made many contributions to the world, and their history is a source of pride and inspiration for all.

The history of the United States is a story of growth and change. It is a story of the struggles and triumphs of a young nation. It is a story that is still being written, and it is a story that we all have a part in.

**Tableau 12 : Evolution de la population scolarisée
(1964-1999)**

ANNEE SCOLAIRE	MASCULIN	FEMININ	M + F	TAUX DE SCOLARISATION	% FILLES
1964-65	98.784	40.948	139.732	42,2%	29,3%
65-66	103.572	43.299	146.871	42,7%	29,3%
66-67	107.433	45.529	152.962	42,9%	29,8%
67-68	119.306	51.610	170.916	46,1%	30,2%
68-69	125.049	55.370	180.419	46,9%	30,7%
69-70	124.841	57.603	182.444	45,7%	31,6%
70-71	121.915	59.843	181.758	43,9%	32,9%
71-72	119.068	60.218	179.286	41,7%	33,6%
72-73	87.075	49.452	136.527	30,6%	36,2%
73-74	79.420	47.304	126.724	27,4%	37,3%
74-75	80.649	48.829	129.518	27,0%	37,7%
75-76	79.552	50.045	129.597	26,0%	38,6%
76-77	80.053	51.285	131.338	25,4%	39%
77-78	86.946	55.288	142.234	26,5%	38,9%
78-79	88.531	57.485	146.016	26,2%	39,4%
79-80	96.909	62.820	159.729	27,6%	39,3%
80-81	106.504	69.352	175.856	29,3%	39,3%
81-82	127.227	79.400	206.627	33,2%	38,4%
82-83	166.904	105.212	272.116	42,1%	38,7%
83-84	180.630	120.648	301.278	44,9%	40,0%
84-85	202.506	140.521	343.027	49,3%	41,0%
85-86	224.463	161.473	385.936	53,5%	41,8%
86-87	258.978	193.447	425.425	60,5%	42,8%
87-88	295.715	232.772	528.487	68,1%	44,0%
88-89	315.515	252.542	568.057	70,7%	44,5%
89-90	330.693	265.991	596.684	71,6%	44,6%
90-91	344.551	289.104	633.655	72,5%	45,6%
91-92	347.890	284.321	632.211	68,7%	45%

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data. The second part of the document provides a detailed breakdown of the financial data, including a list of all items purchased and their respective costs. This information is crucial for understanding the overall financial performance and identifying areas for improvement. The final part of the document concludes with a summary of the findings and a recommendation for future actions. It suggests that regular audits should be conducted to ensure the accuracy of the records and to identify any potential issues early on.

The following table provides a summary of the key findings from the audit. It shows that there were several instances where receipts were missing or incomplete, which could lead to discrepancies in the financial records. It is recommended that all receipts be properly filed and maintained for future reference.

In addition, the audit identified several areas where the accounting process could be improved. For example, the current system for tracking expenses is outdated and inefficient. It is recommended that a new system be implemented to streamline the process and reduce the risk of errors. Furthermore, the audit found that the current policies regarding the use of company funds are unclear and need to be updated. It is recommended that clear guidelines be established to ensure that all transactions are properly authorized and documented.

The audit also identified several areas where the financial data was inconsistent with the records. This could be due to a variety of factors, including errors in data entry or missing receipts. It is recommended that a thorough review of the data be conducted to identify the source of the discrepancies and to correct them. This will ensure that the financial records are accurate and reliable.

In conclusion, the audit has identified several areas where the financial records need to be improved. It is recommended that the company implement the suggested changes to ensure the accuracy and reliability of the data. This will help to improve the overall financial performance and reduce the risk of errors.

ANNEE SCOLAIRE	MASCULIN	FEMININ	M + F	TAUX DE SCOLARISATION	% FILLES
1992-93	358.180	292.906	651.086	70%	45%
1993-94					
1994-95	294.552	235.082	529.634	43%	43,4%
1995-96	231.241	195.294	426.535	43%	45,8%
1996-97	246.618	207.128	453.746	43,5%	45,6%
1997-98	305.924	249.057	554.981	50,5%	44,9%
1998-99	374.831	296.051	670.882	65,5%	44,1%

Source : 1) RWANTABAGU, H., Education in Burundi : An evolutionary perspective, F.P.S.E., 1995, p.20.

2) République du Burundi, MEN, Bilan de l'Education pour tous à l'an 2000, rapport définitif, Bujumbura, 2000, p.38.

3) République du Burundi, MEN, op. cit., p. 46.

Ce tableau reflète les données chiffrées de la période post coloniale. On constate que le taux de scolarisation accuse une forte hausse entre 1965 et 1992. Mais à partir de cette date, on observe «un phénomène de déscolarisation accentuée. Le taux de scolarisation est tombée de 68,7% à 43,2% en 1996-1997 ; cela est dû à la crise qui secoue le pays depuis octobre 1993».¹

En plus de cette chute sensible des effectifs, il existe une très forte disparité entre les provinces et les sexes. Nous allons mieux approfondir ce volet dans les lignes qui vont suivre. Pour le moment, nous nous attachons à faire une tentative d'explication de cette augmentation du taux de scolarité (26,5%).

¹ MIVUBA, (A.),

Revue globale des dépenses de l'Education, Bujumbura, UNICEF, p. 30, 1988.

Après l'indépendance, on peut dire que le Burundi possédait déjà des gens ayant des études poussées, capables de formuler des critiques objectives au système scolaire tel que conçu et organisé par les colonisateurs. C'est pourquoi entre 1960 et 1982, il y a eu quatre réformes pour essayer de mieux organiser l'Enseignement et nous allons les passer en revue.

- La réforme de 1961

En 1961, durant la courte période d'autonomie interne, une réforme fut entreprise, en vue d'adapter les programmes de l'école primaire aux besoins du moment. Malheureusement, le nouveau programme fut une copie servile de la métropole. Malgré la reconnaissance du caractère rural du Burundi, et la nécessité d'adapter l'enseignement au milieu par une orientation plus réaliste, le réalisme demeure absent et la réforme maintient le caractère élitiste de notre enseignement. A ce propos MARIRO nous dit :

«Dans ce système où les besoins réels des populations colonisées n'étaient pas pris en considération, des masses d'élèves étaient arrêtées à mi-chemin de l'enseignement primaire et post-primaire. Seule une minorité accédait à l'enseignement au niveau secondaire. Le système éducatif ne se souciait pas de l'avenir des élèves éliminés au cours du processus de formation primaire».¹

- La réforme de 1964

Une 2ème réforme touchant seulement l'enseignement secondaire fut introduite en 1964, son objectif étant d'adapter cet enseignement aux réalités du monde contemporain

¹ MARIRO (A.), cité in Liaison, Revue trimestrielle n° 10, numéro spécial sur la réforme du système éducatif au Burundi, 1974, p. 45.

et aux besoins du Burundi. Elle supprima l'enseignement du Grec et du Latin et répartit le temps dévolu jadis à ces deux disciplines au renforcement des sciences de la nature et des mathématiques et introduisit l'enseignement de la langue anglaise. Cela avait pour objectif d'adapter les nouvelles générations à l'environnement régional et international faisant beaucoup appel à l'usage du français et de l'anglais dans les relations humaines internationales. De même, le renforcement des sciences naturelles et des mathématiques avait pour effet l'adaptation des mêmes générations à l'évolution du monde contemporain dominé par la perspective scientifique et technologique.

- La réforme de 1973

Une troisième réforme intervint en 1973. Pour la justifier G. BIMAZUBUTE, Ministre de l'Education Nationale d'alors disait :

«De même que le système d'éducation coloniale répondait aux exigences et servait les intérêts de l'économie et de la politique coloniale, le système d'éducation nationale doit répondre aux exigences et servir les intérêts de l'économie et de la politique nationale»¹.

Les objectifs de cette réforme étaient :

- La «ruralisation» de l'enseignement primaire pour mieux tenir compte du milieu social et physique du Burundi. Une place plus grande est réservée aux jardins scolaires.
- La «kirundisation» impliquant l'usage de la langue nationale comme langue d'enseignement pour les quatre premières années.

¹ Communication du Ministre de l'Education Nationale et de la Culture sur la réforme de l'Enseignement in Liaison n° 10, op. cit., p. 9.

- Le raccourcissement de la durée des études primaires de 7 ans à 6 ans, avec une perspective d'une formation autonome et terminale.

La réforme fut entreprise, certes, mais on peut se demander les garde-fous prévus pour ne pas échouer comme celle de 1961. Après ces réformes, nous pouvons consacrer quelques lignes à l'évolution des effectifs scolaires.

Le taux de scolarisation a évolué graduellement depuis 1964 jusqu'en 1968 pour baisser à partir de ce moment : il a passé de 20% au moment de l'indépendance à 42,2% en 1964-1965 et à 46,9% en 1968-1969.

A partir de cette date, nous remarquons une baisse progressive jusqu'à ce qu'en 1976-1977, il tombe à 25,4%.

Cette diminution est en partie due à la fermeture des écoles primaires à cycle incomplet (moins de 6 années d'études) en 1969-1970. Et de la suppression de ces écoles, il en résulta une perte de 871 salles de classe et une diminution de plus de 23% des écoliers. Les autres événements qui ont accentué la décroissance de ce taux sont ceux de 1972 (guerre civile).

Une autre explication est liée à la réforme de 1973 qui supprima les septièmes préparatoires rattachées jusqu'alors au primaire et de les transformer en une année d'étude du tronc commun d'où une perte d'élèves au niveau primaire au profit du secondaire.

Une autre raison est que jusqu'en 1974, «*les enfants fréquentant les Yaga MUKAMA étaient compris dans les effectifs du primaire. Ce qui faussait le taux de scolarisation dans le sens de la hausse*».¹

¹ NDIMURUKUNDO, O., Cours d'Education des adultes et de la formation permanente, 2ème Licence, cours inédit, U.B., F.P.S.E., 1996-1997.

A partir de 1979-1980, nous avons un regain de croissance de scolarisation, qui passa de 27,6% à 33,2% en 1981-1982.

- La réforme de 1981

La réforme de 1981 a occasionné une croissance rapide du taux de scolarisation. Cette réforme, ayant pour objectif la scolarisation universelle, eut pour conséquences que l'inscription à l'école des enfants âgés de 7 ans qui était de 32% en 1980-1981 passa à 62% en 1982-1983, puis à 87% en 1987-1988. Ainsi, le taux de scolarisation passa de 29,3% en 1980-1981 à 68,1% en 1987-1988, allant même jusqu'à 72,5% en 1990-1991. Néanmoins, le taux de scolarisation est tombé à 68,7% en 1991-1992. Cela est dû à la guerre civile de novembre 1991.

En outre, au moment où ce taux allait reprendre la montée, la crise «socio-politique» de 1993 le perturba. Aujourd'hui le taux de scolarisation remonte et se chiffre à plus de 60% comme le tableau n° 12 le confirme.

En définitive, nous pouvons dire que le système scolaire burundais connaît une forte demande de scolarisation laquelle demande est liée à une croissance démographique difficile à limiter. Cela se traduit inévitablement par une augmentation des effectifs pléthoriques dans les classes prévues pour des effectifs peu nombreux. Cela nous a poussé à réserver un chapitre qui concerne les contraintes démographiques dans la scolarisation, nous devons d'abord dire un mot sur l'enseignement secondaire surtout le passage du primaire au secondaire et l'orientation au second cycle secondaire. Nous allons aussi analyser l'évolution de l'enseignement supérieur et déceler les disparités du système éducatif burundais enfin terminer par son rendement socio-économique.

II.2.1. L'Enseignement secondaire

Au cours de ces trois dernières décennies, l'enseignement secondaire a connu une forte croissance tant en infrastructures qu'en effectifs. L'objet de cette constatation est d'analyser le goulot d'étranglement observé entre la fin du cycle de formation primaire et l'entrée au secondaire (7èmes) ; et l'orientation au 2ème cycle secondaire.

II.2.1.1. Le passage du primaire au secondaire

L'accès en 7ème année est conditionné par la réussite du concours national. Ce concours est très sélectif puisque le taux d'admission dans l'enseignement secondaire public est en moyenne de 10% et tend par ailleurs à baisser comme le montre le tableau n° 13. Notons cependant qu'avec la création des collèges communaux et la multiplication des écoles privées, l'effectif des élèves en 7è a fortement augmenté.

Tableau 13 : Evolution des admissions en 7ème année dans l'enseignement secondaire public (1981-1995)¹

ANNEE SCOLAIRE	CANDIDATS	LAUREATS	TAUX D'ACCES EN 7ème
1981-1982	25.758	2.852	11,07%
1982-1983	29.479	3.712	12,6%
1983-1984	34.832	4.226	12,13%
1984-1985	38.732	4.945	12,7%
1985-1986	42.670	5.392	12,6%
1986-1987	44.512	6.244	14%
1987-1988	64.804	6.944	10,7%
1988-1989	71.196	7.234	10,1%
1989-1990	80.584	7.564	9,4%
1990-1991	89.675	7.264	8,1%
1991-1992	85.400	7.232	8,5%
1992-1993	93.990	6.607	7%
1993-1994	74.520	6.937	9,3%
1994-1995	74.613	5.089	6,8%

Remarque : Il faut cependant tenir compte du fait qu'un contingent de plus en plus important de candidats s'oriente vers les collèges communaux près de 8% pour l'année scolaire 1995-1996.²

Ce tableau montre une augmentation progressive des effectifs de 6ème d'un côté et une baisse parallèle du taux d'admission au secondaire de l'autre côté. Il faut souligner cependant que cette baisse est compensée par la création des collèges communaux et des écoles secondaires privées.

¹ Source : Annuaire statistiques scolaires des années concernées, Bureau de la planification de l'éducation.

² Annuaire statistique de l'année scolaire 1995-1996, p. 12.

En effet, pour l'année scolaire 1992-1993, les élèves des collèges communaux et du secondaire privé représentaient 42,4% du total des effectifs de 7ème dans tout le pays contre 25% l'année précédente.¹

Nous tenons à signaler que les collèges communaux se créent à un rythme impressionnant. Suivons cela à travers ce tableau.

Tableau 14 : Rythme de création des collèges communaux de 1990 à 1993²

A/S	NOUVEAUX COLLEGES COMMUNAUX	TOTALCUMULATIF
1990-1991	5	5
1991-1992	13	18
1992-1993	28	46
1993-1994	27	73
1994-1995	21	94
1995-1996	61	155
1996-1997	13	168

Les collèges communaux sont passés de 5 à 168 en 6 ans. Cependant, l'évolution des effectifs dans les collèges communaux entraînera sans doute une forte demande pour l'entrée dans le 2ème cycle secondaire. Il faut une étude approfondie pour mettre en place les infrastructures nécessaires afin d'éviter un 2ème goulot d'étranglement qui risque de se produire à la fin du tronc commun à l'instar de celui observé après le cycle primaire.

¹ Bureau de la planification de l'Education, Annuaire statistique de 1992-1993.

² BAZUBWABO, L. et SINZINKAYO, Préévaluation et stratégies de développement de l'enseignement secondaire communal, Bujumbura, 1995, p. 82.

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

Nous remarquons déjà un déséquilibre dans la répartition des élèves des premières années dans les 3 sections (1990-1995).

Tableau 15 : Répartition des élèves finalistes des humanités générales dans les 3 sections (L.P. non compris) 1990 à 1995¹

SECTION	SCIENTIFIQUE A	%	SCIENTIFIQUE B	%	LETTRES MODERNES	%	TOTAL
Année scolaire							
1990-91	178	12	647	44,5	628	43,2	1.453
1991-92	298	18,74	663	41,69	629	39,5	1.590
1992-93	206	11	835	45,6	789	43,1	1.830
1993-94	195	8	1.150	47	1.102	45	2.447
1994-95	203	8	1.250	50	1.039	41,6	2.492

A la lecture de ce tableau, nous remarquons un déséquilibre des effectifs en défaveur de la scientifique A. C'est la raison pour laquelle les professeurs des sciences manquent à l'école secondaire. Les effectifs de la scientifique A tendent par ailleurs à baisser car ils représentaient 12% en 1991 du total des effectifs et 8% seulement en 1995.

II.2.1.2. Le passage du secondaire à l'Université

Ce système éducatif burundais dispose d'un enseignement supérieur qui a subi une évolution positive ces 38 dernières années comme le tableau l'indique.

¹ Etabli par nos soins à partir des données des rapports des jury d'homologation de ces années concernées. Document interne du ministère de l'Education Nationale.

Tableau 16 : Evolution des effectifs de l'Université¹

A/A	EFFECTIFS	AUGMENTATION
61-62	53	-
62-63	64	20,75
63-64	97	51,56
64-65	154	58,76
65-66	210	36,36
66-67	290	38,10
67-68	304	4,83
68-69	359	18,09
69-70	401	11,70
70-71	449	11,97
71-72	381	-15,14
72-73	413	8,40
73-74	664	60,77
74-75	726	9,34

¹ Réalisé par nos soins à partir des données du service statistiques et de planification de l'U.B.

A/A	EFFECTIFS	AUGMENTATION
75-76	997	37,33
76-77	1.153	15,65
77-78	1.466	27,15
78-79	1.636	11,60
79-80	1.780	8,8
80-81	1.791	0,62
81-82	1.913	6,81
82-83	1.768	-7,58
83-84	2.011	13,74
84-85	2.074	3,13
85-86	2.111	1,78
86-87	2.237	5,97
87-88	2.203	-1,52
88-89	2.492	13,12
89-90	3.114	24,96
90-91	3.554	14,13
91-92	3.821	7,51
92-93	4.258	11,44
93-94	4.026	-5,45
94-95	4.639	15,23
95-96	5.126	10,50
96-97	1.361	-73,45
97-98	4.428	225,35
98-99	5.895	33,13

Ce tableau montre effectivement une croissance très importante des effectifs jusque les années 1970. Mais on enregistre une décroissance de moins 15,14% en 1972 à cause de la guerre civile. L'augmentation a été ascendante partout sauf les années de guerre qui sont les suivantes : 1988 et 1993. Un cas exceptionnel est l'année 1997 où les étudiants des candidatures sont allés au service civique obligatoire c'est pourquoi on note une évolution négative de -73,45%.

Sur le plan global, le taux de scolarisation à l'Enseignement supérieur est l'un des plus faibles d'Afrique, il est proche de 1%¹. Ce chiffre représente à peu près un étudiant pour 1.250 habitants (données de 1996). «On notera qu'en 1990 la moyenne africaine était d'un étudiant pour 320 habitants».²

Mais les effectifs d'étudiants vont augmenter avec la création d'Universités privées notamment l'Université de NGOZI, l'Université Virtuelle et celle des Grands Lacs. Mais aujourd'hui l'enseignement supérieur est organisé à l'Université du Burundi et dans d'autres institutions spécialisées comme l'ISCAM, l'ENAPO et le Grand Séminaire qui exigent un certificat d'homologation à l'entrée. Il y a d'autres Etablissements privés comme l'ISGE et l'ISCG n'exigeant pas un certificat d'homologation pour y entrer.

En définitive, le système éducatif burundais souffre de quelques handicaps à savoir : les disparités régionales et entre les sexes mais aussi son taux de scolarisation très bas par rapport à d'autres pays en voie de développement comme ce tableau l'indique.

¹ UNESCO, Rapport mondial sur l'éducation, édition UNESCO, 1993, p. 146.

² UNESCO, Ibidem.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

Additionally, it is noted that regular audits are essential to identify any discrepancies or errors early on. This proactive approach helps in maintaining the integrity of the financial statements and prevents any potential issues from escalating.

The document also highlights the need for clear communication between all parties involved. Regular meetings and reports should be provided to keep everyone informed about the current status and any changes that may occur.

Furthermore, it is stressed that all financial activities should be conducted in accordance with the relevant laws and regulations. This includes proper tax reporting and adherence to industry standards.

The second part of the document provides a detailed overview of the current financial performance. It includes a summary of the revenue generated, the expenses incurred, and the resulting profit or loss for the period.

Key areas of focus are identified, such as the increase in sales volume and the reduction in operational costs. These achievements are attributed to the strategic initiatives implemented and the hard work of the entire team.

However, there are also areas where performance has been less than optimal. The document identifies these areas and provides a clear explanation of the reasons behind them, such as market fluctuations or supply chain issues.

In conclusion, the document reaffirms the commitment to excellence and continuous improvement. It outlines the key objectives for the upcoming period and the strategies to achieve them.

The management team is confident that with the right approach and the support of all employees, the organization will continue to grow and succeed in the future.

Thank you for your dedication and hard work.

Signed: [Name], [Title]

Date: [Date]

Tableau 17 : Comparaison des taux de scolarisation avec quelques pays choisis (1992)¹

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	PAYS	BURUNDI	ZIMBABWE	INDONESIE
Taux brut primaire		68	116	117
Taux net primaire		52	-	98
dont filles		46	50	96
Taux brut secondaire		7,2	50	45
dont filles		4	46	41
Taux brut supérieur		1	2,4	-

II.3. Les déséquilibres structurels du système éducatif burundais

Même si les statistiques scolaires indiquent quelques progrès, elles sont tout de même sujettes à caution. L'enseignement à la manière de tous les aspects du développement économique et social n'échappe pas aux disparités structurelles. Dans le cas du Burundi qui nous intéresse, nous analyserons les différences régionales et les différences entre les sexes.

II.3.1. Les différences régionales

Les disparités constatées dans l'Enseignement primaire tiennent à des raisons historiques et économiques. Les provinces aux taux de scolarisation plus élevés sont Bujumbura, Cankuzo, Bururi et Muramvya (données de 1979). Comme dans la plupart des pays en voie de développement, la modernisation s'est opérée dans les régions environnant la ville de Bujumbura où se font depuis longtemps les échanges tant culturels qu'économiques vers l'extérieur. Cette explication vaut pour les régions de Bujumbura, Muramvya et Gitega, cette dernière étant en étroite relation avec Bujumbura. La pénétration des missionnaires au Burundi par

¹ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 1994, p. 41.

l'Est du pays (création de la mission de Muyaga en 1898) explique le taux de Cankuzo en 1979. Quant à la province de Bururi, l'élévation du taux de scolarisation se justifie par la prépondérance des missions généralement protestantes dans cette région.

Les autres provinces constituent l'arrière pays resté à l'écart, isolé par les montagnes et les voies d'accès.

Notons que l'enseignement primaire se répartissait et se répartit mal à travers le territoire. La province de Ngozi par exemple, la plus peuplée du pays connaît des taux de scolarisation plus bas même depuis longtemps car l'arrondissement de Kayanza avait 13,16% et celui de Ngozi 14,14%. En moyenne la province Ngozi avait un taux de 13,66%. Mais 20 ans après la province de Cankuzo par exemple a connu un déclin sans précédent dans la scolarisation jusqu'à atteindre un taux brut de 41,5% (tableau n° 57) en 1995-1996. Observons un tableau reflétant ces inégalités.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

Tableau 18 : Répartition des taux bruts de scolarisation au Burundi en 1979 et 1990-1991

PROVINCE	(1)				(2)			
	79-80	90-91	91-92	92-93	95-96	96-97	97-98	98-99
Bubanza	21,5	63	60,5	57,5	8,5	9	20	29,5
Bujumbura Mairie	48,1	110,5	120	96	70,5	85	77	86
Bujumbura Rural	33,3	69	69	76	60,5	56	64,5	70
Bururi	32,2	95	1001	94	65,5	65,5	70	82,5
Cankuzo	46,9	80,5	74	69	41,5	42	51,5	66
Cibitoke	21,9	59	52	55,5	15	21,5	42	63
Gitega	25,7	81,5	80	77	66	58	66	75,5
Karusi	15,5	57	55,5	49,5	15,5	23	30	41
Kayanza	13,2	59,5	58,5	57	41	34,5	45	52
Kirundo	13,1	57	49,5	45	32	24,5	32	42
Makamba	18,9	79,5	81	79,5	64,5	59,5	64	81,5
Muramvya	27,5	90	90	86,5	70	65,5	67,5	83
Muyinga	17,4	56,5	47	43,5	30,5	30	36	42
Ngozi	14,4	62,5	58	54,5	42	39,5	48,5	50,5
Rutana	20,5	63	63,5	62	31,5	50,5	56	68,5
Ruyigi	18,9	70	64	61	31,5	32	37,5	55,5

Source : (1) MAFOKE, L., Expansion et planification de l'enseignement au Burundi, U.B., F.S.E.A., 1979, p. 28

(2) Etabli par nos soins à partir du tableau n° 16 du Bilan de l'Education pour tous à l'an 2000.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data. The text also mentions that regular audits are necessary to identify any discrepancies or errors in the accounting system.

In addition, the document highlights the role of technology in modern accounting. The use of accounting software can significantly reduce the risk of human error and streamline the data entry process. It also allows for real-time monitoring of financial performance, which is crucial for making informed business decisions. The text further notes that cloud-based solutions offer the advantage of accessibility from anywhere, ensuring that financial data is always up-to-date and available to authorized personnel.

Furthermore, the document stresses the importance of staying up-to-date with the latest accounting standards and regulations. Compliance is a key factor in maintaining the integrity of financial reporting. Regular training and professional development for accounting staff are essential to ensure they are equipped with the necessary skills and knowledge to handle complex financial transactions and reporting requirements.

Finally, the document concludes by reiterating the importance of a strong internal control system. This system should be designed to prevent and detect errors or fraud. It includes procedures for approving transactions, reconciling accounts, and reviewing financial statements. A robust internal control system is the foundation of reliable financial reporting and is essential for the long-term success of any organization.

Même aujourd'hui «ces inégalités dans la répartition des écoles primaires persistent car quatre provinces à savoir Gitega, Bujumbura Mairie, Muramvya (compris Mwaro) et Bururi avaient en 1992-1993 36,5% de l'ensemble des effectifs du pays au niveau primaire. De surcroît, ces provinces totalisaient 37% des écoles implantées dans tout le pays».¹ Ces trois provinces ont un taux brut dépassant 80% tandis que Bubanza, Muyinga, Karusi et Kirundo gardent des taux bruts inférieurs à 50% en 1999.

Ces inégalités au niveau primaire peuvent se répercuter au niveau secondaire et supérieur, une région qui envoie beaucoup d'enfants à l'école primaire aura des effectifs élevés dans l'enseignement secondaire et supérieur. Cela nous semble être vrai si on observe la carte d'implantation des écoles secondaires qu'elles soient publiques, privées ou communales. Cette carte fait ressortir des disparités énormes au niveau des provinces. On constate que Bujumbura Mairie, Muramvya (compris Mwaro), Gitega et Bururi sont dotées de 57% des écoles secondaires implantées dans le pays. On a constaté par ailleurs que ces provinces correspondent à des zones de concentration scolaire au niveau primaire.

Si on se réfère au poids démographique de ces provinces, il apparaît que les différences sont énormes puisqu'elles représentent 31,5% de l'ensemble des effectifs de la population du pays². Même les collèges communaux tendent à amplifier ces disparités. En effet, Gitega dispose de 18 collèges communaux, Bururi de 19, Muramvya de 23 contre 5 à Bubanza.³

¹ MIVUBA, (A.), op. cit., p. 82.

² Calculé par nos soins à partir du Recensement Général de la population et de l'habitat de 1990.

³ Etabli par nos soins à partir des données du BEPES.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

Additionally, it is noted that the records should be kept in a secure and accessible format. Regular backups are recommended to prevent data loss in the event of a system failure or disaster.

The second part of the document outlines the procedures for handling discrepancies. It states that any differences between the recorded amounts and the actual cash flow should be investigated immediately. This involves reviewing the relevant receipts and invoices to identify the source of the error.

Once the discrepancy is identified, the appropriate corrective action should be taken. This may involve adjusting the records or contacting the relevant party to resolve the issue.

The third part of the document provides a detailed overview of the reporting requirements. It specifies the frequency and format of the reports that must be submitted to the relevant authorities. This includes monthly statements of income and expenses, as well as annual financial statements.

It is also noted that the reports should be prepared in accordance with the applicable accounting standards. This ensures that the information presented is accurate and reliable.

The fourth part of the document discusses the role of the auditor. It explains that the auditor's primary responsibility is to verify the accuracy of the financial records. This is done through a process of sampling and testing the underlying transactions.

The auditor's findings are then reported to the management and the relevant authorities. This provides an independent assessment of the financial health of the organization.

The fifth part of the document outlines the consequences of non-compliance. It states that failure to maintain accurate records or to submit the required reports can result in severe penalties. These may include fines, imprisonment, or the suspension of the organization's operations.

It is therefore strongly advised that all organizations should take the necessary steps to ensure full compliance with the relevant regulations. This includes implementing robust internal controls and seeking professional advice where necessary.

Finally, the document concludes by emphasizing the importance of integrity and honesty in all financial dealings. It states that the only way to build a successful and sustainable business is through the highest standards of ethical conduct.

Néanmoins, ce déséquilibre est en partie corrigé par le fait que les écoles secondaires publiques non communales ont un caractère national c'est-à-dire qu'elles sont fréquentées par les élèves de diverses provenances sans que l'origine géographique soit un critère de référence.

En somme, l'école exerce des effets d'entraînement sur les milieux environnants, elle constitue un pôle de croissance en diffusant les nouvelles techniques de travail et en propageant des idées nouvelles, en changeant la mentalité des populations pour les rendre accessibles au développement socio-économique.

Voilà donc les raisons qui plaident pour la répartition équitable des écoles à travers tout le territoire du Burundi? En plus, il faut une école pour tous c'est-à-dire un équilibre entre la scolarisation des filles et des garçons mais la situation qui prévaut dans notre pays fait apparaître des disparités entre les sexes ce qui va nous préoccuper dans les lignes qui suivent.

II.3.2. Les disparités entre les sexes

En analysant le système éducatif burundais, nous constatons qu'il existe un retard dans la scolarisation des filles si nous la comparons à celle des garçons. Mais le problème qui se pose est de savoir pourquoi le nombre de filles scolarisées reste faible alors que les programmes officiels ne différencient pas la scolarisation des filles de celle des garçons. L'éducation au Burundi se base sur une philosophie qui ne fait pas de différence. Cette philosophie était celle de Socrate et Platon quand ils disaient : « *Dans notre Etat, hommes et femmes seront appliqués aux mêmes tâches et pour s'y préparer, recevront la même éducation* »¹. En fait il n'y a aucune différence de nature entre les sexes sous le rapport des aptitudes techniques.

¹ Platon, La République, Livre V, Garnier, Flammarion, Paris, 1978, p. 203.

Dans les conditions normales, le nombre de filles scolarisées devrait être supérieur à celui des garçons car les 2 recensements généraux de la population nous réconfortent dans ce travail. La population féminine est plus élevée comparée à la population masculine (51,6 contre 48,4%)¹. Même la tranche d'âge située entre 5 et 24 ans, les filles sont plus nombreuses que les hommes 100.090 contre 985.370² (données de 1990)³. En effet, entre 5 et 24 ans, c'est l'âge normale de la scolarité. Il me semble donc logique de penser que s'il y a plus de femmes que d'hommes de cet âge, il devrait y avoir plus de filles que de garçons dans nos écoles primaires, secondaires et supérieures. Mais ce n'est pas le cas car les statistiques scolaires nous prouvent le contraire. Ces indicateurs statistiques nous montrent que l'écart tend à se creuser entre les filles et les garçons au fur et à mesure qu'on monte la pyramide scolaire. Suivons ce tableau qui nous le confirme.

¹ Bureau central de recensement, Recensement Général de la population, résultats provisoires, Bujumbura, 1980, p. 22.

² Bureau central de recensement, *ibidem*, 1980, p. 22.

³ Calculé par nos soins à partir des résultats du RGP de 1990.

Tableau 19 : Pourcentage des filles dans l'enseignement du primaire à l'Université (1992-1993)¹

ANNEE	% FILLES	MOYENNE	PRIMAIRE
1ère	46	44%	Primaire
2ème	45		
3ème	44		
4ème	43		
5ème	42		
6ème	-		
7ème	32	30%	Secondaire
8ème	32		
9ème	32		
10ème	33		
3ème	28		
2ème	28		
1ère	30		
1ère	28	24%	Université
2ème	27		
3ème	22		
4ème	20		

Cette déperdition plus forte des filles se remarque déjà au niveau de l'accès au secondaire. En 1993-1994, on enregistrait 56% de garçons et 44% de filles comme participants au concours national, on retrouve au niveau des admis 62% des garçons et 37% de filles.²

Mais nous avons l'espoir que le pourcentage des filles scolarisées atteindra celui des hommes via l'augmentation de 16% dans 22 ans (données du tableau de l'évolution de la

¹ Calculé par nos soins à partir de l'annuaire statistique de 1992-1993.

² Rapport de la commission du concours national, édition 1993-1994, p. 9.

population scolarisée). En plus on peut diagnostiquer les facteurs qui sont à la base de la non scolarité des filles.

II.3.2.1. Les facteurs d'handicap à la scolarisation des filles au Burundi

Les facteurs d'handicap à la scolarité des filles doivent actuellement venir pour la plupart des difficultés à changer les mentalités autrement dit de la résistance au changement.

II.3.2.1.1. Le milieu familial est très réticent pour la scolarité des filles

Leur instruction apparaît comme incompatible avec l'apprentissage des tâches traditionnelles réservées aux femmes. Nous n'ignorons pas que dans notre société, essentiellement agricole, les enfants aident à la production et quand les charges deviennent trop lourdes pour les parents, les filles quittent l'école avant les garçons. Pour elles, l'utilité de l'instruction n'est pas directement ressentie ou les filles se plient mieux aux volontés de leurs parents. Cette dernière remarque nous conduit à émettre une 2ème hypothèse.

II.3.2.1.2. Les filles elles-mêmes sont un facteur d'handicap à leur scolarisation

L'éducation traditionnelle tend à rendre la jeune fille dépendante d'abord de ses parents puis de son mari. Elle abandonne l'école très tôt quand elle enregistre des doublements mais le garçon y reste quand même. Mais que fait le milieu scolaire pour aider les filles à surmonter ces difficultés ? Notre 3ème hypothèse cherche à répondre à cette question.

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

II.3.2.1.3. Le milieu scolaire lui aussi est un facteur de handicap à la scolarisation des filles

L'enseignement colonial a joué son rôle, il est à la base de cet état de chose. Les fonctions attribuées à l'enseignement n'encourageaient pas la scolarisation des filles puisque l'école devait former les agents subalternes et moyens de l'administration et de l'économie, elle s'adressait surtout aux jeunes gens.

Cependant ne jetons pas tout le tort à la colonisation. 39 ans d'indépendance auraient dû suffire pour corriger cette situation. Le pays n'a pas construit beaucoup d'écoles pour les filles et l'enseignement mixte n'était que dans quelques établissements, d'où moins de filles que de garçons dans l'enseignement secondaire et par conséquent dans l'enseignement supérieur.

Le tableau suivant peut nous éclairer :

Ecole pour garçons (1966)

Tous les séminaires
Tous les collèges
Les écoles techniques
de métiers

Ecole pour filles (1966)¹

Ecoles secondaires sociales
ENF
L'Etoile des montagnes
d'Ijenda
Ecoles ménagères

Mais actuellement avec la création des écoles privées et la transformation de presque toutes les écoles en écoles mixtes, nous constatons que le pourcentage de filles scolarisées commence à prendre son élan. Ce tableau nous le confirme.

¹ Plan quinquennal du Burundi sur le développement économique de 1965, p. 17.

**Tableau 20 : Comparatif des effectifs par sexe dans
l'Enseignement secondaire en 1994-1995¹**

TYPE D'ENSEIGNEMENT	ELEVES	
	% MASCULINS	% FEMININS
Secondaire public	64	36
Secondaire communal	59	41
Secondaire pédagogique	56	44
Secondaire technique	75	25
Secondaire privé	44	56

A la lecture de ce tableau, les écoles privées enregistrent plus de filles que de garçons et même partout la différence tend à diminuer d'ampleur sauf dans les écoles techniques publiques où on a 75% des garçons contre 25% des filles. L'équilibre entre la scolarisation des filles et des garçons sera atteint un jour.

Après cette analyse des disparités de l'enseignement, nous pouvons alors calculer son rendement socio-économique.

II.4. Le rendement socio-économique

En Géographie économique, le rendement se définit comme un rapport entre un résultat et les moyens mis en oeuvre pour l'obtenir, les deux étant de même nature et exprimés avec la même unité.²

¹ Calculé par nos soins à partir de l'annuaire statistique 1994-95.

² Agence européenne de productivité, Mesure de la productivité, OECE, Paris, 1955, p. 28.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud. The text also mentions the need for regular audits and the role of independent auditors in ensuring the reliability of financial statements.

In addition, the document highlights the significance of transparency and accountability in financial reporting. It states that stakeholders, including investors and the public, have a right to know how their money is being managed. This requires the provision of clear, concise, and timely information about the organization's financial performance and the underlying transactions.

The document further outlines the responsibilities of management and the board of directors in ensuring that the organization's financial reporting is accurate and complete. It stresses the importance of a strong internal control system and the role of the audit committee in overseeing the financial reporting process. The text also discusses the consequences of non-compliance with financial reporting standards and the potential impact on the organization's reputation and financial stability.

Finally, the document concludes by reiterating the importance of ethical conduct in financial reporting. It states that honesty and integrity are fundamental to the financial system and that all participants must adhere to the highest standards of ethical behavior. The document encourages the establishment of a culture of ethics and integrity within the organization to ensure the long-term success and sustainability of the financial system.

The document also includes a section on the role of the auditor in providing an independent opinion on the financial statements. It discusses the scope of the audit and the types of procedures that are typically performed. The text emphasizes the importance of the auditor's independence and objectivity in providing an unbiased assessment of the financial statements. It also mentions the need for the auditor to communicate effectively with management and the audit committee throughout the audit process.

In conclusion, the document provides a comprehensive overview of the key principles and practices of financial reporting. It stresses the importance of accuracy, transparency, and ethical conduct in ensuring the integrity of the financial system. The document also highlights the roles and responsibilities of management, the board of directors, and the auditor in maintaining the highest standards of financial reporting.

Ce concept «rendement» s'applique à l'enseignement bien que beaucoup de gens surtout de tendance pédagogique y voient une atteinte à l'idéal humaniste. Ils préconisent qu'il ne s'agit pas de faire de l'école une usine à fabriquer des diplômés.

Certes, ils ont raison, mais il s'agit de tirer la meilleure partie des ressources engagées ou investies en éducation. Il faudrait obtenir une production adaptée aux besoins réels de la société. Nous voulons donc essayer d'analyser le rendement de l'éducation sous l'aspect socio-économique c'est-à-dire l'aptitude à répondre aux besoins du pays et de la société en général. Quel serait le rendement d'une école si les enfants qui en sortent ne trouvent pas d'emplois ou trouvent un travail auquel ils n'ont pas été formés ? Qu'en est-il pour le Burundi ?

Le rendement socio-économique de l'enseignement peut s'apprécier de deux points de vue, différents mais liés entre eux : le volume et le contenu des connaissances, si l'ensemble se veut fonctionnaliste c'est-à-dire adapté aux besoins de l'économie et de la société.

II.4.1. L'enseignement primaire

Les enfants ayant bénéficié de l'enseignement primaire pendant quelques années mais qui n'ont pas pu accéder au secondaire furent souvent la campagne pour la ville. C'est l'exode rural. Une main d'oeuvre productive est alors enlevée aux campagnes. Ces jeunes gens ne trouvent pas d'emploi en ville.

Certains viennent en quête d'emploi de planton, d'autres, faute de carrières espérées (armée, ouvriers d'usine) se font embaucher en qualité de cuisinier, lavandier ou veilleur, avec un salaire dérisoire.

Dans la meilleure des hypothèses, l'école primaire devrait former des jeunes utiles au changement socio-économique du monde rural au Burundi. Les jeunes instruits devraient introduire des innovations en matière de techniques agricoles, apprendre les notions d'hygiène les plus élémentaires et quelques éléments de nutrition aux paysans analphabètes.

Malheureusement tel n'est pas le cas, ces jeunes ne sont ni assez âgés ni équipés matériellement ni encadrés pour exercer une quelconque influence sur le milieu rural. Ils sont au contraire réabsorbés eux mêmes par le mode des non instruits. Il y a lieu de penser, compte tenu de ces quelques considérations que l'enseignement primaire s'il ne débouche pas sur l'enseignement secondaire, connaît un rendement socio-économique très maigre.

II.4.2. L'enseignement technique

L'intégration de l'enseignement technique dans le contexte socio-économique du pays n'est pas non plus mieux assurée. D'une part les écoles professionnelles fonctionnent souvent sans liaison avec les entreprises locales ou nationales, et ne connaissent par suite ni leurs besoins ni les débouchés possibles pour leurs élèves.

D'autre part, il y a une fuite d'artisans et d'ouvriers spécialisés de leurs branches vers les emplois les plus rémunérateurs ou tout simplement d'un prestige social supérieur. En effet, un huissier se voit mieux considéré qu'un menuisier ou un soudeur. Beaucoup de maçons et de menuisiers se font engager, certains comme instituteurs des écoles primaires d'autres dans des fonctions administratives comme greffiers des tribunaux de résidence, conseillers communaux etc.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities.

It is essential to ensure that all data is entered correctly and that the system is regularly updated to reflect any changes in the organization's structure or operations.

The second part of the document outlines the various methods used to collect and analyze data, including surveys, interviews, and focus groups.

Finally, the document concludes by emphasizing the need for ongoing communication and collaboration between all stakeholders involved in the process.

Du reste, n'ayant trouvé d'emploi dans aucun atelier, certains ouvriers spécialisés ne peuvent pas monter les leurs faute de capital.

Dans toutes ces conditions, il y a gaspillage de ressources puisque les sommes investies dans l'enseignement technique ne rapportent pas les fruits qu'on espérait. Si ces diplômés peuvent facilement être remplacés par d'autres dans leur métier, s'ils occupent des postes auxquels ils ne sont pas destinés, alors cet enseignement n'a pas raison d'être ou il faut l'améliorer.

II.4.3. L'enseignement secondaire général

Le système de l'enseignement secondaire présente déjà le défaut d'être conçu comme un processus de transmission des connaissances et non d'application de ces connaissances à la vie pratique. En fait l'enseignement secondaire général est élitiste s'il n'est pas complété par l'enseignement supérieur, il répond mal aux besoins du pays en cadres moyens qualifiés. Notons que les lycées pédagogiques ne sont pas concernés.

II.4.4. L'enseignement supérieur

Au Burundi, l'Enseignement supérieur pose moins de problèmes d'intégration dans le processus de développement socio-économique. Nous ne connaissons pas encore le gaspillage de ressources qui s'aggrave lorsque cet enseignement très coûteux forme des gens dans des disciplines déjà saturées (emplois saturés). Le Burundi peut encore assurer des débouchés à ses universitaires. Il n'a pas encore surmonté la carence de cadres (exemple : le manque d'enseignants qualifiés à l'école secondaire).

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the success of any business and for the protection of the interests of all parties involved. The document outlines the various methods and systems that can be used to ensure the accuracy and reliability of the records.

The second part of the document provides a detailed description of the accounting system that has been implemented. It explains the various components of the system, including the books of account, the journals, and the ledgers. It also describes the methods used to record and classify the transactions, and the way in which the accounts are balanced and reconciled. The document concludes by stating that the system is designed to be simple, efficient, and easy to use, and that it will provide a clear and accurate picture of the business's financial position at all times.

The third part of the document discusses the various methods and systems that can be used to ensure the accuracy and reliability of the records. It outlines the various methods and systems that can be used to ensure the accuracy and reliability of the records, and it provides a detailed description of the accounting system that has been implemented. It explains the various components of the system, including the books of account, the journals, and the ledgers. It also describes the methods used to record and classify the transactions, and the way in which the accounts are balanced and reconciled.

The fourth part of the document discusses the various methods and systems that can be used to ensure the accuracy and reliability of the records. It outlines the various methods and systems that can be used to ensure the accuracy and reliability of the records, and it provides a detailed description of the accounting system that has been implemented. It explains the various components of the system, including the books of account, the journals, and the ledgers. It also describes the methods used to record and classify the transactions, and the way in which the accounts are balanced and reconciled.

THE ACCOUNTING SYSTEM

Toutefois le Burundi doit faire face au problème de l'orientation professionnelle qui ne correspond pas souvent aux spécialités. On voit de techniciens qui occupent des postes administratifs ou des administrateurs nommés à des postes techniques.

Nous assistons cependant à un gaspillage quant on voit des étudiants burundais aller se spécialiser dans la construction des chemins de fer ou dans la marine alors que le Burundi ne possède ni la flotte marine ni un seul chemin de fer. On peut dire que cela changera avec le temps mais le danger est que cette orientation au lieu d'être fonction d'une planification consciente risque d'être fonction de l'offre étrangère en bourses d'études.

Malgré l'insuffisance de ses efforts, le Burundi suit de près la politique de l'éducation. En effet, durant les premières années d'indépendance, les gouvernements ont porté leurs efforts sur l'expansion des effectifs scolaires. Cette attitude se justifiait par la grande pénurie de cadres moyens et supérieurs, léguée par le régime colonial, la pression sociale en faveur de l'instruction et la croyance encouragée par les organisations internationales que l'enseignement est toujours et en toutes circonstances, un facteur d'accélération du développement économique et social.

Malheureusement, le manque d'expérience, la pénurie de cadres planificateurs nationaux conscients et décidés, la faiblesse de ressources financières et matérielles et tant d'autres obstacles ont conduit souvent à des résultats faibles. Les effectifs ont augmenté à tous les niveaux d'enseignement mais les infrastructures, les enseignants et les moyens financiers n'ont pas suivi le même rythme. Ce problème va nous préoccuper dans le chapitre suivant. Cet accroissement des effectifs scolarisés s'est accompagné de déséquilibres régionaux et entre les sexes. Cependant les réformes en cours sont à encourager jusqu'au jour où on atteindra l'efficacité optimale.

CHAPITRE III : IMPACT DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE SUR L'EDUCATION

Introduction

Les pays du Tiers Monde ont pour la plupart connu une forte expansion démographique depuis les années 1960. En raison de la baisse de la mortalité infantile, cette expansion a concerné plus spécialement les jeunes qui ont bénéficié des progrès des services d'hygiène et de santé. Les effectifs d'âge scolaire devenaient plus nombreux.

Au cours de ces mêmes années, la plupart de ces pays ont accédé à l'indépendance et ont proclamé haut et fort le droit à tous à l'éducation, adopté lors de la conférence internationale sur l'éducation l'objectif de scolarisation primaire universelle. Les candidats à l'enseignement se sont accrus considérablement.

Ces deux faits - accroissement démographique et objectif de scolarisation - ont entraîné les pays en voie de développement dont le Burundi à consacrer une part sans cesse croissante de ses moyens à l'éducation. Parti de presque zéro, le pourcentage des ressources publiques consacré à l'éducation au Burundi atteignaient «25% vers la fin des années 60».¹

Il fallait, en effet, créer de toutes pièces une infrastructure scolaire et former et recruter des enseignants, acquérir des équipements. Seuls l'Etat et les collectivités locales pouvaient faire face rapidement aux besoins et aux demandes scolaires. Depuis ces dernières années, la croissance démographique a entraîné une offre croissante d'enfants en âge scolaire que le système d'éducation ne pouvait pas absorber.

¹ PQDES, 1959, p. 17.

Pour un pays comme le nôtre, le problème de scolarisation se pose de plusieurs façons. Mis à côté, le problème des ressources, il est difficile d'ajuster l'infrastructure scolaire aux cohortes additionnelles d'enfants en âge scolaires tous les sept ans d'une façon continue parce que la croissance démographique est un phénomène biologique, tandis que l'ajustement de l'infrastructure est une variable politique. L'espace entre la naissance et l'âge scolaire correspond à un seul plan quinquennal, le changement des objectifs et des priorités suffit pour annuler les efforts entrepris au départ.

Dans ce chapitre, nous allons analyser les conséquences de la pression démographique sur les infrastructures, sur le personnel enseignant et ce que cela occasionne comme dépenses. Nous poserons des hypothèses pour essayer de montrer le bien fondé de la limitation des naissances.

III.1. Pression démographique et infrastructures scolaires

III.1.1. Pression sur les infrastructures au niveau primaire

Pour mieux analyser cette situation, le tableau ci-dessous nous donne une idée.

Tableau 21 : Evolution de l'enseignement primaire pour la période 1980-1993¹

A/S	NOMBRE D'ECOLEES	NOMBRE DE SALLES DE CLASSE	EFFECTIFS D'ELEVES
80-81	681	4.279	176.860
81-82	792	4.911	207.457
82-83	819	5.226	260.253
83-84	875	5.519	302.611
84-85	943	5.761	344.473
85-86	1.023	6.148	387.710
86-87	1.171	6.590	394.395
87-88	1.317	7.576	335.075
88-89	1.322	7.576	563.075
89-90	1.322	8.059	601.599
90-91	1.342	8.617	633.599
91-92	1.373	9.008	631.039
92-93	1.394	9.211	644.565
Taux de croissance annuel moyen	6,1%	6,6%	11,4%

¹ Annuaire statistique de l'éducation 1991-1992, p. 12.

Le taux de croissance annuel moyen a été calculé par l'auteur à partir de ce tableau en utilisant la formule suivante :

$$r = \frac{N_{92-93}}{N_{80-81}} - 1$$

où r désigne le taux de croissance annuel moyen et N représente respectivement le nombre d'écoles, celui des classes et enfin celui des effectifs totaux des élèves. Et t représente le nombre d'années scolaires écoulées.

De l'analyse de ce tableau, il ressort que l'enseignement primaire connaît une évolution rapide, les effectifs sont passés de 176.860 à 644.860 dans douze ans (1981-1993) soit un accroissement global de 226,4% ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 11,4%.

Si le développement de l'Enseignement de Base s'avère une nécessité, l'expérience prouve que dans le domaine du développement d'un système scolaire, il est difficile d'improviser, tout développement rapide se heurte aux difficultés bien connues comme le manque de locaux pour ce qui nous concerne. Dans le cas du système d'enseignement primaire burundais, nous constatons que le nombre des effectifs des écoliers, a augmenté à un rythme plus rapide que celui des écoles et des salles de classes.

III.1.1.1. Le taux d'occupation de salles de cours

On se rend compte que depuis 1980, la demande scolaire n'a pas cessé de s'accroître, mais malheureusement, elle n'a pas suivi l'augmentation tant du nombre d'écoles et par conséquent du nombre de salles de cours. Le tableau suivant est plus explicite pour montrer les effectifs d'écoliers par école et par salle de classe.

Tableau 22 : Ratio : effectifs par école et effectifs par classe

A/S	1	2
1980-1981	259,7	41,3
81-82	261,9	42,2
82-83	317,8	49,8
83-84	345,8	54,8
84-85	365,3	59,8
85-86	379,0	63,1
86-87	388,0	68,9
87-88	406,3	70,6
88-89	426,2	74,4
89-90	451,6	74,6
1990-1991	471,8	73,6
91-92	459,6	70,1
92-93	462,4	70

Source : Annuaire statistique de l'éducation 1991-1992, p.15.

(1) Nombre d'écopliers par école

(2) Nombre d'écopliers par salle de classe.

Nous remarquons qu'il y a une saturation des salles de classe car, une classe qui était réservée à 41 écopliers en 80 est actuellement occupée par 70 et même plus (92-93). En outre, l'expansion des écoles est lente par rapport à celle des effectifs des écoles. Ceci est une contrainte très sérieuse pour un planificateur de l'enseignement car un bon planificateur doit viser à la fois le développement tant qualitatif que quantitatif. La qualité des écopliers est déterminée par les conditions minimales de confort.

Même en l'an 2000, la population en âge d'être scolarisée ne trouvera pas place à l'école à cause surtout de la croissance lente voire stationnaire des écoles et des salles de cours. Le tableau suivant nous montre qu'incontestablement en l'an 2000, le nombre moyen d'élèves par classe dépassera 80. Ce tableau a été établi par «U.P.P.»¹ à partir des données démographiques de 1990 et des effectifs de 1990 sous l'hypothèse de la fécondité en baisse et la mortalité même.

Tableau 23 : Projection de la population et des effectifs jusqu'à l'an 2000

	(1)	(2)	(3)	(4)
1990	5.293	643.266	-	2,75
1991	5.434	660.978	2,66	12,38
1992	5.588	742.826	2,83	6,37
1993	5.753	791.672	2,95	6,22
1994	5.923	840.930	2,95	5,24
1995	6.100	884.995	2,99	5,12
1996	6.283	930.336	3,00	5,13
1997	6.473	978.118	3,02	5,47
1998	6.669	1.031.643	3,03	5,34
1999	6.868	1.086.744	2,98	5,32
2000				

- (1) UPP* Bujumbura, 1994, p. 20 (population en milliers)
 (2) PQDES du Burundi, 1988-1992 (effectifs d'élèves)
 (3) et (4) Taux de croissance de la population et (4) celui des effectifs d'élèves

UPP : Unité de planification de la population.

De ce tableau nous constatons qu'en 2000 les effectifs au niveau de l'ensemble du primaire auraient presque triplé n'eut été la crise qui sévit dans le pays depuis 1993.

¹ UPP*, Bujumbura, 1994, p. 20 (population en milliers).

Manifestement, l'enseignement primaire universel, un des objectifs fondamentaux du gouvernement sera difficilement atteint du fait de l'accroissement démographique rapide et des priorités divergentes sur les plans économiques et sociaux. D'autre part, la population scolaire dépasse en croissance la population totale ; son rythme d'accroissement est de 5,32% alors que celui de la population totale n'atteint que 2,88%. De plus la population scolaire représente une part importante de la population, elle était de 12,1% en 1990 et pourrait atteindre 16,2% en 2000.

Cela nous amène à penser que le système scolaire aura du mal à s'adapter compte tenu de son importance numérique et du taux de croissance qui reste très significatif si du moins toute chose reste égale par ailleurs. Nous pouvons donc prédire sans risque d'erreur que les infrastructures scolaires seront insuffisantes dans l'avenir.

Il reste néanmoins à savoir si les constatations faites au niveau de l'enseignement primaire restent valables pour les autres niveaux.

III.1.2. La pression sur les infrastructures au niveau du secondaire

Il est évident que l'étroitesse de l'infrastructure au niveau primaire s'aggrave au secondaire. Les tests actuellement en vigueur à la fin de chaque cycle sont davantage un dispositif d'ajustement qu'une épreuve. Les admissions sont donc réduites car la capacité d'accueil à l'école secondaire est très faible. En plus l'enseignement secondaire est très coûteux car la plupart des établissements sont à régime d'internat.

III.1.2.1. La pression sur les bâtiments et équipements

Dans les salles de classe, la situation la plus courante est celle de 2 élèves par banc pupitre. Il me semble que le surpeuplement des classes soit devenu un phénomène courant. Au cours de l'année scolaire 1994-1995, on dénombrait 18 classes de plus de 100 élèves¹.

Les tableaux suivants donnent une idée de l'engorgement des salles de classes au cours de l'année scolaire 1994-1995.

Tableau 24 : Le taux d'occupation des salles de classe au cours de l'année scolaire 1994-1995 (LP non compris)

CLASSE	7è	6è	5è	4è	3è	2è	1ère
Taux d'occupation moyen	66	60	57	53	48	34	35
minimim	34	34	27	28	25	7	8
maximum	106	113	127	101	77	83	79

Source : Annuaire statistique 1994-1995, p. 58.

Ce tableau se passe de commentaire en ce qui concerne le surpeuplement car il faut 50 élèves par classe.²

¹ Annuaire statistique 1994-1995.

² Norme du Bureau des projets d'éducation.

III.1.2.1.1. Tableau 25 : Taux d'occupation des salles dans les collèges, lycées et lycées pédagogiques publics

III.1.2.1.1.1. Le cycle inférieur

Catégories	NOMBRE DES SALLES DE CLASSE CONCERNEES			TOTAL	% DE CHAQUE CATEGORIE
	Collèges	Lycées	Lycées pédagogiques		
Effectifs 45 élèves	34	39	9	82	20
Effectifs entre (46-55) élèves	17	62	8	87	21,3
Effectifs entre (56-65) élèves	12	38	12	62	15,1
Effectifs entre (66-75) élèves	20	52	13	85	20,6
Effectifs 76	10	35	31	76	18,6
Effectifs 100	3	8	5	16	3
Total				408	100%

Ministère de l'Education Nationale, Note sur les stratégies de désengagement des écoles secondaires, Bujumbura, 1995, p.5.

Au cycle inférieur, 20,6% des salles de classe disposent d'un effectif situé entre 66-75 élèves, ce qui constitue un danger d'encadrement. Les effectifs supérieurs ou égal à 100, si du moins on respectait les normes, nécessitent 2 salles de classe.

III.1.2.1.2. Tableau 26 : Cycle supérieur

Catégories	NOMBRE DES SALLES DE CLASSE CONCERNEES			TOTAL	% DE CHAQUE CATEGORIE
	L.P.	L.M.	S.		
Effectifs 35 élèves	36	32	45	113	45
Effectifs entre 36-45 élèves	15	16	27	48	19,1
Effectifs entre 46-55 élèves	16	17	16	49	19,5
Effectifs entre 56-65 élèves	4	10	9	23	9,1
Effectifs entre 66-79	6	3	6	15	5,9
Effectifs 80	1	1	1	3	1,1
Total				251	100%

En se référant aux normes du BPE, plus de 16,1% des classes du cycle supérieur connaissent une surpression des effectifs dans de nombreux établissements secondaires. Ces normes en matière d'infrastructures scolaires sont :

- dortoir : 2 m² par élève
- salle de classe : 64 m² pour 50 élèves et 25 bancs
- réfectoire 1,5 m² par élève
- un siège WC pour 15 filles
- un siège WC plus 3 urinoires pour 45 garçons
- une douche pour 8 filles
- une douche pour 10 garçons.

Concernant le fonctionnement des internats, les dortoirs sont dans l'ensemble équipés de lits superposés avec des matelas.

Les équipements sanitaires (douches, lavabo et toilettes) sont très sommaires. Le tableau suivant nous le prouve.

Tableau 27 : Nombre moyen d'installations sanitaires par établissement secondaire doté d'internat et par élève

TYPE D'INSTALLATION	NOMBRE D'INSTALLATION PAR ETABLISSEMENT			NOMBRE D'INSTALLATION PAR ELEVE		
	Moyen	Minimum	Maximum	Moyen	Minimum	Max.
Douches	20,1	0	60	0,04	0	0,09
Toilettes	16,6	1	60	0,05	0	0,12
Lavabos	8,9	0	60	0,01	0	0,08

Source : DESCLAUX, A., Evaluation pédagogique des établissements secondaires de la République du Burundi, Bujumbura, 1992, p. 40.

Si on met en parallèle les chiffres figurant dans ce tableau et les normes du BPE reproduites plus haut, on constate que par rapport à la moyenne des élèves logés dans les internats (770 en moyenne par établissement) les installations sanitaires sont nettement insuffisants.

Nous pouvons en outre souligner que la majorité des établissements disposent d'une bibliothèque et dans une moindre mesure d'un laboratoire des sciences et d'une salle des professeurs.

Les fonds documentaires étaient composés surtout de manuels scolaires et comptaient très peu d'ouvrages de référence, tels que les dictionnaires de kirundi, de français ou d'anglais. On constate que le nombre moyen de romans par élève variait de 7,3 pour la bibliothèque la plus riche à 0,03 pour la bibliothèque la plus pauvre ou encore que le nombre de dictionnaires de français pouvait varier de un pour deux élèves à un pour 500 élèves. A l'aide de ce tableau, on voit que le fond documentaire des bibliothèques est variable d'un établissement à l'autre.

Tableau 28 : Nombre de livres par bibliothèque et par élève

TYPE DE LIVRES	NOMBRE DE LIVRES PAR BIBLIOTHEQUE			NOMBRE DE LIVRES PAR ELEVE		
	Moyen	Minimum	Maximum	Moyen	Minimum	Maximu
Manuels scolaires	3.795	360	8.635	7,8	1,3	19,7
Romans	990	36	3.353	2	0,03	7,3
Dictionnaires de Kirundi	0,6	0	6	0,001	0	0,0
Dictionnaires de Français	116	1	383	0,2	0,002	0,6
Dictionnaires d'Anglais	8,6	0	41	0,08	0	0,3

Source : DESCLAUX, A., *op. cit.*, p. 41.

Les bibliothèques sont en général pauvres au regard du nombre de livres par bibliothèques et par élève.

Notons que la pression sur les infrastructures et les équipements ne se fait pas de la même manière partout, par exemple l'enseignement technique connaît un ratio élève par salle encore très bas en 92-93 comme ce tableau le montre.

Tableau 29 : Nombre de salles de classe et ratio élève par salle

STRUCTURE	NOMBRE DE SALLE	RATIO ELEVE/SALLE
Ministère de l'Education Nationale	124	32,3
Organisation ministérielle	52	33,8
Privé	50	30,0
Total	226	32,1

Source : Annuaires des statistiques scolaires 92-93, p. 12.

La moyenne de 32 élèves par salle est raisonnable pour les écoles techniques.

Même la pression sur les bâtiments n'est pas alarmante. Le Département de l'enseignement technique estime que chaque élève dispose d'une superficie minimale de 3,5 m² pour les dortoirs et sanitaires, 0,73 m² pour le réfectoire, 3 m² pour les salles de classe, d'étude et polyvalentes. En fin de compte, la superficie moyenne totale attendue par élève est donc de 15,25 m² pour les écoles techniques.

Nous remarquons que c'est une bonne proportion de superficie qui donne à l'élève de bonnes conditions d'étude. Par exemple l'Ecole paramédicale de Ngozi dispose de 19 m² par élève.¹

La situation de surpeuplement décrite ci-haut a comme résultats :

- la surcharge des lits et l'encombrement des dortoirs ;
- L'exiguïté des dortoirs (souvent quatre élèves se partagent un lit superposé) ;
- la surexploitation du matériel de cuisine ;
- l'insuffisance des sanitaires.

Les causes de ces problèmes sont :

- l'inadéquation entre l'accroissement des effectifs et celui des infrastructures ;
- la réintégration des élèves rapatriés ;
- la réintégration des lauréats des écoles privées et des collèges communaux dans les établissements publics ;
- le redoublement abusif.

Nous pouvons passer en revue la situation qui prévaut à l'enseignement supérieur.

III.1.3. La pression sur les infrastructures au niveau du supérieur

L'évolution rapide des effectifs des étudiants crée naturellement une pression sur les infrastructures qui sont restées pratiquement les mêmes depuis 1986 surtout pour les oeuvres sociales. Ce tableau peut nous éclairer en ce qui concerne l'occupation de salles de cours pendant l'Année Académique 1992-1993.

¹ Ministère de la Santé, Etude de pré-investissements dans le secteur de la santé (phase 2), rapport préliminaire, 1989, p. 4.

Tableau 30 : Occupation des salles de cours 1992-1993

FACULTE	EFFECTIFS	SALLES DE COURS	PLACES ASSISES	EFFECTIF PAR SALLE
ISA	191	4	200	48
IPA	125	11	350	11
ISCO	588	10	350	59
ITS	170	12	140	15
IEPS	100	4	100	28
Droit	314	4	300	79
LSH	661	10	380	66
Médecine	283	6	300	47
PSE	302	3	200	100
Sciences	803	14	500	57
SEA	469	9	250	52
Sc Appliquées	75	9	120	8
FACAGRO	167	3	150	56
TOTAL	4.258	95	3.120	49

Source : U.B., Service des Statistiques, Etude institutionnelle de l'U.B., p. 20.

On peut constater qu'au niveau de l'Université du Burundi le surpeuplement se localise dans quelques facultés notamment en Droit et F.S.E.A. Mais la situation est préoccupante dans les oeuvres sociales.

Concernant les homes et les restaurants universitaires, il y a une surcharge qui crée un malaise social chez les bénéficiaires, et qui engendre une usure précoce des

installations sanitaires, culinaires et électriques et qui contribue au faible rendement académique. Les équipements se détériorent rapidement d'autant plus que les budgets ne permettent pas de remplacement. Ici la volonté politique d'augmentation des étudiants ne se traduit pas par la fourniture des moyens adéquats.

En définitive, la scolarisation universelle qui est l'un des objectifs fondamentaux du gouvernement du Burundi aura du mal à se réaliser. Elle est menacée d'une part par une capacité d'accueil qui est très limitée et d'autre part par une croissance très rapide de la demande sociale de l'éducation. Il y a donc un déséquilibre important entre la demande et l'offre scolaire.

III.1.4. Relation entre l'offre et la demande scolaire

La demande scolaire consiste à repérer l'importance quantitative de la pression sociale qui sollicite une éducation. En effet, en matière de planification de l'enseignement, il n'est pas toujours aisé de déterminer la demande effective de l'éducation car beaucoup de facteurs sont mal connus.

Pour déterminer la demande, deux principaux indicateurs sont indispensables. D'une part le stock d'enfants d'un groupe d'âges donné constitue en quelque sorte l'assiette de la demande. D'autre part, les effectifs scolarisés d'un groupe d'âge donné représentent la demande satisfaite.

Au Burundi, l'assiette de la demande scolaire, au niveau théorique se réfère du moins à la population âgée de 7 à 23 ans. Elle correspond aux tranches d'âge suivantes :

de 7 à 12 ans à l'école primaire

de 12 à 19 ans à l'école secondaire

de 19 à 23 ans à l'enseignement supérieur.

Cependant la réalité est loin de ce schéma de rêve puisque les élèves effectivement à l'école se situent dans des tranches d'âge bien élevées. A titre d'exemple, la population qui fréquente l'école primaire est beaucoup proche de la tranche d'âge de 7 à 18 ans à cause des redoublements en 6ème primaire. Par ailleurs, la demande scolaire n'est pas satisfaite de la même manière à travers toutes les provinces du pays. Ce tableau nous permet de constater qu'il y a une inégale répartition de la scolarisation entre les provinces. Mais nous l'avons signalé au second chapitre sans le démontrer, et c'est l'occasion de le faire avec des données chiffrées.

Tableau 31 : Taux brut de scolarisation et d'inscription par province en 1992-1993

Provinces	TAUX DE SCOLARISATION			TAUX D'INSCRIPTION EN 1ERE ANNEE		
	F	M	Taux moyen	F	M	Taux moyen
Bubanza	47	68	58	43	62	52
Bujumbura	73	88	81	59	66	63
Bururi	87	111	99	73	90	81
Cankuzo	63	75	69	57	70	64
Cibitoke	45	79	55	44	63	54
Gitega	75	79	77	66	67	67
Karuzi	44	55	49	40	46	43
Kayanza	53	61	57	45	51	48
Kirundo	35	55	45	33	50	41
Makamba	68	91	80	62	81	71
Muramvya	82	91	87	65	70	68
Muyinga	36	51	43	37	51	48
Ngozi	50	59	54	38	45	41
Rutana	49	75	62	44	63	54
Ruyigi	59	73	66	69	82	76

Source : ISTEEDU, Annuaire statistique 1992-1993, p. 38.

La province de Bururi vient en tête avec un taux de scolarisation brut de 99% suivie par la province de Muramvya avec 87%. Manifestement, le principe selon lequel l'offre crée sa propre demande se trouve justifié pour le cas du Burundi, car là où il y a beaucoup d'écoles, il y a beaucoup d'inscrits. Le tableau suivant nous appuie dans cette hypothèse.

Tableau 32 : Population, effectifs inscrits, nombre d'écoles à l'E.P.

PROVINCE	POPULATION Xi (1)	EFFECTIFS INSCRITS A L'EP Ei (2)	NOMBRE D'ECOLES Pi (3)
Bubanza	222.995	22.856	51
Bujumbura	608.931	84.856	138
Bururi	385.490	67.452	162
Cankuzo	142.797	18.775	49
Cibitoke	279.843	28.220	67
Gitega	565.174	76.170	117
Karuzi	287.905	26.646	64
Kayanza	443.116	43.170	92
Kirundo	401.103	35.170	86
Makamba	223.799	29.907	65
Muramvya	441.553	69.089	128
Muyinga	373.382	35.719	96
Ngozi	482.246	48.839	93
Rutana	195.834	19.835	93
Ruyigi	238.567	27.286	79

Source : BPE, Annuaire statistique 92-93, p. 40.

Il y a donc une relation de cause à effet entre le nombre d'écoles et le nombre des inscrits. D'ailleurs ce qui est confirmé par un fort coefficient de corrélation linéaire ($r = 0,80$ voir en annexe). On remarque néanmoins que la corrélation entre la population et le nombre des inscrits n'est pas aussi fortement positive ($r = 0,6$).

En définitive, les pouvoirs publics devraient penser à une répartition équitable des écoles pour éviter un surpeuplement ici et là, la sous utilisation des locaux et du personnel. Nous allons analyser si le personnel enseignant est surchargé dans les lignes qui suivent.

III.2. L'augmentation des effectifs et le personnel enseignant

Le rythme de construction devrait être influencé par le taux d'accroissement des effectifs scolaires, ainsi que par le taux de remplacement des bâtiments anciens. Malheureusement, tel n'est pas le cas comme nous l'avons déjà signalé. Au lieu de prévoir le nombre de constructions correspondant à l'accroissement de la scolarisation et celui destiné à remplacer les locaux vétustes, on construit en fonction des moyens financiers disponibles. Or, les limitations financières pèsent lourd sur tous les aspects de développement économique.

Ainsi, les conséquences sont telles que les effectifs dans les classes sont élevés (déjà signalé), effectifs qui posent des difficultés à l'enseignant et qui risquent de faire chuter le niveau des élèves. Dans les lignes qui suivent nous allons analyser les inconvénients des effectifs élevés pour un enseignant.

III.2.1. Evolution du personnel enseignant et les effectifs du primaire de 1980 à 1993

Tableau 33 : Cheminement des effectifs d'élèves et d'enseignants

A/S	PERSONNELS ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF	EFFECTIFS TOTAUX
80-81	4.822	176.860
81-82	5.570	207.457
82-83	5.911	260.253
83-84	6.164	302.611
84-85	6.714	344.473
85-86	7.245	387.710
86-87	8.755	454.395
87-88	8.043	335.075
88-89	8.043	563.075
89-90	9.246	601.599
90-91	9.246	633.599
91-92	10.123	631.039
92-93	10.165	644.565
T.C.A.	6,4%	11,4%

Source : Annuaire statistique de l'éducation, 1991-1992.

De l'analyse de ce tableau, nous constatons que le nombre des effectifs des écoliers a augmenté à un rythme plus rapide que celui des personnels enseignant et administratif. Durant les 12 ans on remarque une augmentation de 11,4% pour les élèves contre 6,4 pour les enseignants et le personnel

administratif. Nous ne pouvons pas conclure que les enseignants sont surchargés mais nous allons analyser l'indicateur principal qui est le ratio enseignant et personnel administratif et effectifs. Suivons pour ce faire ce tableau.

Tableau 34 : Ratio effectif par enseignant et administratif

A/S	ECOLIER/ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF
80-81	36,7
81-82	37,2
82-83	44
83-84	49,1
84-85	51,3
85-86	53,5
86-87	58,6
87-88	66,5
88-89	64,7
90-91	66,9
91-92	62,3
92-93	63,4

Source : Etabli par nos soins à partir des données du tableau n° 33.

On note une augmentation de ce ratio, en 1980 l'enseignant et l'administratif avaient à encadrer 36 élèves mais 12 ans, après ils encadreraient 63 élèves ce qui représente une tâche difficile dans l'encadrement. La qualité des écoliers est déterminée en grande partie par le nombre moyen de ces écoliers par maître. Or, dans le cas qui nous

concerne chaque enseignant encadre en moyenne 63,4 écoliers (1992-1993). Il me semble que le rapide accroissement du nombre des écoliers pèse lourdement sur la qualité parce que les enseignants sont tellement surchargés de travail, rentrent le soir fatigués, ne trouvent pas le temps suffisant de préparer la matière à enseigner et se trouvent presque dans l'incapacité d'encadrer la classe qui contient en moyenne 70 écoliers.

«De plus la situation s'est aggravée avec la crise socio-politique de 1993 où le nombre d'enseignants a chuté à 8.700. La crise a emporté plus de 500 enseignants et 1.000 autres se sont retrouvés réfugiés ou engagés dans les bandes armées».¹

La crise a obligé les autorités de l'Enseignement de base à recruter un personnel non qualifié de plus ou moins 2.600 pour remplacer les morts et les réfugiés. Il faut noter aussi qu'une pléthore de personnel est observée dans les centres urbains. Mais la crise ne permet pas de le redéployer sur tout le territoire.

III.2.2. L'augmentation des effectifs et le personnel enseignant au niveau du secondaire

En se référant au tableau n° 24 qui nous indique qu'il y a des salles de classe ayant un effectif supérieur à 100 et que même 3% des salles du cycle inférieur au Burundi dépasse un effectif de 100 élèves (1992-1993) ; (d'après le tableau n° 25) ; nous pouvons dire que cette situation représente une surcharge pour l'enseignant et génère des conséquences énormes sur la qualité de l'enseignement.

Dans une classe nombreuse, l'enseignant s'occupe d'un groupe hétérogène d'enfants et il lui est difficile d'identifier les problèmes de chacun. Ceci d'ailleurs a été

¹ MIVUBA (A.), La Revue globale des dépenses de l'Education au Burundi, Bujumbura, UNICEF, p. 34.

confirmé par Robert DOTTRENS en disant à ce propos : «*Les uns sont intelligents, les autres ne le sont pas, ceux-ci travaillent vite, ceux-là lentement. Il en est qui sont dociles, appliqués ; mais à côté d'eux voisinent les turbulents, les paresseux, les difficiles*».¹

En fait, dans une classe nombreuse, l'enseignant ne peut pas connaître ni tous les élèves, ni les difficultés de chacun afin de les aider en conséquence. De cette manière, les plus faibles sont pénalisés et avancent avec des difficultés.

L'autre problème qui frappe une classe nombreuse est lié au contrôle des acquisitions. Les cahiers ou les copies à corriger étant très nombreux, l'enseignant est obligé de donner peu de travaux.

Aussi, dans une classe nombreuse, tous les élèves ne peuvent pas avoir l'occasion de répondre aux questions de l'enseignant.

De plus, devant un effectif élevé, l'enseignant est obligé de parler à haute voix, ce qui expose à la fatigue.

La situation s'est détériorée avec la création des collèges communaux et le départ des professeurs rwandais et congolais. Mais pour pallier ce problème de manque de professeurs, on fait recours aux enseignants vacataires. La qualification du personnel laisse à désirer car «*en 1997, 71,3% sont qualifiés pour l'enseignement secondaire général et pédagogique, 66,2 pour l'enseignement technique, 36% pour les collèges communaux*».²

¹ DOTTRENS, R., Tenir sa classe, presse de production de manuels de l'enseignement à YAOUNDE, 1964, p. 11.

² BAZUBWABO et SINZINKAYO, op. cit., p. 21.

L'objectif de l'amélioration de la qualité n'est pas confirmé par la formation des formateurs. Nous allons calculer maintenant les dépenses occasionnées par l'accroissement rapide de la population et tenter une solution pour diminuer les dépenses.

III.3. Contrainte démographique et dépenses de l'éducation

Parmi les obstacles au développement de l'enseignement il y a le taux de natalité et l'allocation de très faibles ressources au budget de l'éducation.

Dans ce paragraphe, nous analyserons l'impact de la planification familiale sur la croissance démographique et par conséquent ses implications sur les dépenses de l'éducation. Pour mener cette étude, nous nous basons sur les hypothèses de projection de la population à l'horizon 2010 retenues par l'unité de planification de la population.

Sur le plan méthodologique, la meilleure façon possible d'examiner les interrelations entre la population et les paramètres de développement est d'envisager deux scénarios. Dans le cas du Burundi, le choix de ces 2 scénarios est guidé par l'évolution des phénomènes démographiques telles que la fécondité et la mortalité.

Ainsi les deux scénarios retenus pour la projection de la population à l'horizon 2010 sont les suivants.

III.3.1. Scénario 1

Le scénario suppose tout constant : c'est-à-dire qui donne l'évolution de la population d'ici l'an 2010 dans les conditions actuelles du niveau de la mortalité et de la fécondité. Dans ce cas, la situation en matière de planification familiale ne va pas changer. Ici l'indice synthétique de fécondité restera de 7 enfants par femme

jusqu'en 2010 et l'espérance de vie à la naissance de 51 ans à cette même date.

III.3.2. Scénario 2

Le second suppose que sous l'effet d'un programme de planification familiale fort, la fécondité sera moyennement en baisse et la mortalité en baisse (objectif 4 enfants par femme et espérance de vie à la naissance de 59,3 ans en l'an 2010).

Il faut noter que toutes ces hypothèses tablent sur un solde migratoire nul jusqu'à l'horizon 2010. Quant au taux de scolarisation on estime que le taux net sera porté à 90% au primaire.

Selon les hypothèses ci-haut définies, l'évolution de la population ainsi que celle des dépenses de l'éducation depuis 1992 à 2010 se présenteraient comme suit :

Tableau 35 : Evolution de la population totale et des coûts de l'enseignement par scénario de 1992 à 2010

PERIODE	POPULATION TOTALE (1)	COÛTS EN MILLIERS DE FBU (2)	TAUX DE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ANNUEL (3)	INDICE DE CROISSANCE DES COÛTS
1992	5.596.592	5.115.503	2,94	100
1995	6.144.340	7.074.345	3,00	138,9
1998	6.762.898	11.548.676	3,02	225,75
2001	7.425.948	15.878.850	3,03	310,4
2004	8.143.247	21.480.623	3,05	419,9
2007	8.935.136	27.578.250	3,10	539,11
2010	9.815.893	29.522.609	3,16	577,12

Unité de planification de la population, cahier démographique n° 5, La planification familiale au Burundi, une analyse de coût-bénéfice à l'aide du Modèle Fam Plan, Bujumbura, 1993, p. 18.

(4) Etabli par nos soins à partir de la colonne (2) en prenant l'an 1992 comme base de l'indice de croissance des coûts en milliers de FBU.

Ces dépenses sont exprimées en milliers de FBU constants de 1992.

Avec le scénario 1, le taux de croissance démographique annuel continuera à augmenter en passant de 2,94% en 1992 à 3,16 en 2010. La population passera de 5.596.592 habitants à 9.815.893 habitants. Le taux d'accroissement global des dépenses de l'éducation sera 577,12. Les dépenses de l'éducation passeront de 5.115.503.000 FBU en 1992 à 29.522.609.000 FBU à l'an 2010.

Tableau 36 : Scénario 2

PERIODE	POPULATION	COUTS EN MILLIERS DE FBU	TAUX DE CROISSANCE DEMOGRAPHI QUE ANNUEL	INDICE DE CROISSANCE DES COUTS EN MILLIERS
1992	5.596.592	5.115.503	2,94	100
1995	6.128.474	7.074.345	2,81	138,29
1998	6.697.239	11.548.676	2,68	225,75
2001	7.268.451	15.868.409	2,54	310,20
2004	7.842.658	21.362.667	2,41	417,6
2007	8.429.229	27.157.541	2,31	530,88
2010	9.028.780	27.775.595	2,19	542,97

Source : UPPCDB n° 5, op. cit., p. 19.

Avec le scénario 2 de planning familial fort, la population passera de 5.596.592 à 9.028.780 habitants. Pendant cette période, le taux de croissance démographique annuel connaîtra une baisse continue, il quittera 2,94% par an pour tomber à 2,19% (voir scénario 2). Quant aux dépenses de l'enseignement, elles s'accroîtront de 542,97.

L'effet du programme de planification familiale fort sur la population scolarisable et partant sur les dépenses de l'éducation commencerait à se faire sentir à partir de 2001 date à laquelle les individus dont la naissance a été évitée grâce au PPF auraient (s'ils avaient pu naître) commencé à fréquenter l'école c'est-à-dire avoir atteint 7 ans.

Le tableau ci-dessous montre l'écart de population et des coûts de l'enseignement résultant du PPF.

Tableau 37 : Evolution de la population totale, des naissances évitées et des gains occasionnés par la planification familiale

PERIODE	POP. S1	POP. S2	NOMBRE DES NAISSANCES EVITEES/PF	NAISSANCES EVITEES %	GAINS OCCASIONNES PAR PF EN MILLIERS DE FBU
1992	5.596.592	5.596.592	0	0	0
1995	6.144.340	6.128.474	15.866	0,25	0
1998	6.762.898	6.697.239	65.659	0,97	0
2001	7.425.948	7.268.451	157.497	2,12	10.441
2004	8.143.247	7.842.658	300.589	3,69	184.885
2007	8.935.136	8.429.229	55.907	5,66	702.351
2010	9.815.893	9.028.780	787.113	8,02	2.823.774

Source : Etabli par nos soins à partir des données des tableaux n° 35 et 36.

Il ressort de ce tableau qu'en 1992 dans les 2 scénarios le volume de population est le même. Une année après la mise en exécution du PPF c'est-à-dire en 1993, la différence commence à se remarquer avec une population nombreuse dans le scénario 1. Cet écart continue à se creuser jusqu'en l'an 2010 où le nombre de naissances évitées grâce au PPF est estimé à 787.113 individus soit 8,02% de la population totale.

Les naissances évitées en 1993 commenceraient à fréquenter l'école en 2001. A partir de cette date on réalise progressivement des économies qui seraient dépensées pour l'enseignement de ces individus (s'ils avaient pu naître). Ainsi les gains cumulés occasionnés par le PF sont estimés à 2.823.774.000 FBU soit 9,56% des dépenses totales encourues dans le scénario 1. Ce montant est énorme pour une période aussi courte que celle-là. L'impact du PPF sur les gains financiers seraient nettement perceptible si on devait prolonger la période de projection.

Ainsi, cette étude comparative révèle que le PPF une fois respecté pourrait contribuer à freiner le galop démographique auquel le pays fait face vu le caractère jeune de sa population. Aussi, cela aiderait-il le pays à plus ou moins satisfaire la demande des services sociaux en général et celui de l'éducation en particulier.

Dans les conditions actuelles, les efforts du gouvernement restent fort limités et dans l'avenir si un effort particulier n'est pas consenti à l'éducation on assistera même à la dégradation en qualité et en quantité.

Si nous analysons l'évolution de la population totale en parallèle avec celle du groupe d'âge scolaire, nous constatons d'abord les effets de la structure par âge. Pour maintenir le taux déjà atteint c'est-à-dire le statu quo, il faut que l'infrastructure, le personnel et les dépenses augmentent proportionnellement à la population totale.

La capacité de l'infrastructure est trop faible, cela s'observe au nombre moyen d'élèves par classe et par enseignant. Et loin de diminuer, ils ont évolué en hausse signifiant une détérioration des conditions d'étude pour les enfants.

Nous proposons comme solution une pratique du planning familial rigoureux. Dans le chapitre suivant, nous allons essayer d'analyser les stratégies adaptées pour scolariser les enfants comme la double vacation des locaux et des maîtres et la promotion collective.

CHAPITRE IV : STRATEGIE DE SCOLARISATION

En matière de planification de l'enseignement, le Burundi s'est fixé entre autres objectifs d'atteindre la scolarisation universelle. Pour atteindre ces objectifs certaines conditions doivent être remplies. Nous citerons notamment la création de nouvelles salles de classe, la formation des enseignants en nombre et en qualité suffisants. Il faut également songer à assurer leur rémunération. De plus la conception et la production du matériel didactique sont nécessaires. En un mot, il faut que les moyens matériels, financiers et humains nécessaires soient réunis pour satisfaire la demande scolaire qui, comme nous l'avons déjà souligné, croît d'année en année.

Atteindre ces objectifs, de prime abord ambitieux tout en réduisant les coûts et en sauvegardant la qualité de l'enseignement, tel est le pari que le Ministère de l'Education Nationale doit gagner.

Dans les lignes qui suivent, nous allons analyser et apprécier les stratégies adoptées à savoir la promotion collective et la double vacation des locaux et des enseignants.

IV.1. Stratégie de progression des effectifs : la promotion collective

La promotion collective consiste à supprimer les redoublements. Elle permet de faciliter l'évolution des élèves dans le système scolaire au cours d'une période donnée¹ et par conséquent l'amélioration progressive du rendement interne du système. Une telle stratégie se révèle

¹ Burundi, Ministère de l'Education Nationale, Enquête d'évaluation in U.B., Etudes préliminaires à la situation de la femme et de l'enfant au Burundi, Démographie, Education, santé, nutrition, Bujumbura, 1985, p. 133.

cependant trop idéale pour être adaptable au Burundi. Une réduction du taux de redoublement à 0% ou une élévation du taux de promotion à 100% sont de prime abord économiquement meilleures, mais néfastes au point de vue pédagogique. C'est pourquoi la stratégie de la promotion collective a été plutôt revue et modifiée. Au lieu des taux de promotion ou de redoublement de 100% ou 0% respectivement, on les a réduits à 85% et 10%, le taux d'abandon étant de 5%.¹

La stratégie des redoublements réduits semble être plus réaliste. Sous cette hypothèse, les effectifs scolaires évolueraient de la manière indiquée dans le tableau suivant.

¹ Burundi, MEN, Réflexion sur le système burundais en matière d'éducation de base, Bujumbura, 1986, p. 10.

Tableau n° 38 : Evolution des effectifs dans l'enseignement entre 1984-1993

COURS A/S	1	2	3	4	5	6	7
1984-1985	86.048	73.647	64.755	39.249	40.289	39.039	343.027
1985-1986	104.055	80.506	69.074	58.967	37.391	38.159	388.143
1986-1987	125.541	96.498	75.337	64.610	53.861	35.507	451.444
1987-1988	146.973	116.360	89.557	70.497	60.305	49.342	533.034
1988-1989	153.151	136.563	107.682	83.173	65.953	56.193	602.895
1989-1990	157.921	143.834	124.865	100.000	77.292	61.679	667.591
1990-1991	162.679	148.616	134.946	117.835	92.729	71.866	728.668
1991-1992	167.559	152.881	139.819	126.488	109.433	86.007	782.187
1992-1993	172.586	157.713	143.495	131.495	118.458	101.619	825.903
Taux de * croissance annuel %	9,1	10,0	10,5	16,3	14,4	12,7	11,6

Source : Burundi, op. cit., p. 20.

* Calculé par nos soins.

Il ressort du tableau n° 38 que les effectifs scolaires devaient passer de 343.027 en 1984-1985 à 825.903 en 1992-1993. C'est-à-dire 2,4 fois en neuf ans, soit un taux de croissance moyen de 11,6%. Les effectifs des trois premiers cours augmenteraient moins vite que l'ensemble soit 9,1% pour la première année d'étude, 10% pour la 2ème année et 10,5% pour la 3ème année. Par contre les effectifs des 3 cours restant évolueraient plus rapidement soit respectivement 16,3, 14,4 et 12,7. Cette différenciation dans la croissance des effectifs résulte de la situation de départ qui, elle même, diffère d'un cours à un autre.

Analysons un peu, l'impact de la promotion collective ou plutôt des redoublements réduits sur l'évolution des taux d'inscription en première année et des taux de scolarisation dans l'ensemble de l'enseignement primaire.

Tableau n° 39 : Evolution du taux d'inscription et de scolarisation du primaire entre 1984-1993

Année scolaire	Popula- tion scolari- sable de 7 ans	Popula- tion scolari- sable de 7 à 12 ans	Effectifs scolaires totaux	EFFECTIFS INSCRITS EN 1ERE ANNEE				
				Effectifs inscrits totaux	Redoublants	Nouveaux inscrits	Taux d'inscrip- tion	Taux de scolari- sation apparent
1984-85	131.675	722.048	343.027	86.048	10.683	75.365	57,2	47,5
1985-86	137.308	748.267	388.143	104.055	8.605	95.450	69,4	51,9
1986-87	143.204	775.500	451.444	125.545	10.406	115.135	80,4	58,2
1987-88	149.377	803.786	533.034	146.973	12.554	134.419	90	66,3
1988-89	155.840	833.170	602.895	153.151	14.697	138.454	88,8	72,4
1989-90	162.541	863.497	667.591	157.921	15.315	142.606	87,7	77,3
1990-91	169.530	894.929	728.668	162.676	15.792	146.884	86,6	81,4
1991-92	176.820	927.504	782.187	167.559	16.268	151.291	85,6	84,3
1992-93	184.423	961.265	825.903	172.586	16.756	155.830	84,5	85,9
Taux de* crois- sance annuel en %	4,3	3,6	8,2	11,6	9,1	5,8	4,9	4,3

Source : Ministère de l'Intérieur, la population d'âge scolaire, projection de 1985-1989, Bujumbura, CEDED n° 2, p. 7.

* Calculé par nous-même.

Selon les statistiques consignées dans le tableau n° 39 nous constatons que sous les hypothèses de redoublements réduits précitées ni la pleine inscription ni la scolarisation universelle ne serait atteinte.

Toutefois, les indices de scolarisation auraient une tendance à la hausse pendant la période 1984-1993. De 57,2% en 1984-1985, le taux d'inscription en première année passerait à 84,5% en 1992-1993, soit une augmentation globale de 27,3% en neuf années scolaires. Au cours de la même période, le taux de scolarisation apparent qui serait de 47,5% en 1984-1985 atteindrait le niveau de 85,9% en 1992-1993, soit une augmentation globale de 38,4%. Contrairement au taux de scolarisation qui connaîtrait une augmentation régulière jusqu'en 1992-1993, le taux d'inscription subirait une évolution quelque peu irrégulière. En 1987-1988, il atteindrait son niveau le plus élevé soit 90%.

On peut également constater qu'à partir de 1987-88 et d'année en année, l'effectif des enfants non inscrits s'allonge de plus en plus. De 14.958 enfants âgés de 7 ans non inscrits en 1987-1988, ce nombre s'élève à 28.593 en 1992-1993.

IV.2. La double vacation

La double vacation des maîtres et des locaux consiste à prendre dans un même espace pédagogique deux contingents d'élèves soit en fonction des heures de la journée, soit en fonction des jours de la semaine. La double vacation pratiquée dans l'enseignement primaire burundais consiste à utiliser un seul maître pour 2 groupes d'élèves, le maître enseignant dans un même local, alternativement avant et après midi aux 2 groupes d'enfants.¹

Tout en s'opposant à la simple vacation des maîtres et des locaux, la double vacation reste de loin la stratégie

¹ République du Burundi, Ministère de l'Education Nationale, op. cit., p. 133.

éducative la plus efficiente tout au moins financièrement parlant, les besoins en enseignants, en salles de classe et les moyens financiers y relatifs sont beaucoup plus importants en cas de simple vacation qu'en double vacation.

Pour illustrer cette idée, nous allons, dans les points suivants, dégager les implications de chacune de ces stratégies au niveau des besoins en maîtres et en locaux ainsi qu'au niveau des contraintes budgétaires.

IV.2.1. Besoins en personnel enseignants

Entre les années scolaires 1984-1985 et 1992-1993, le nombre de maîtres nécessaire devait passer de 9.886 à 23.801. En tenant compte du ratio-élève-enseignant fixé à 34,7¹, les besoins de croissance passeraient de 1.300 en 1984-1985 à 1.260 en 1992-1993 avec un pic enregistré en 1987-1988 où les besoins seraient de 2.351 enseignants.

Si nous y ajoutons les besoins de renouvellement du stock estimés à 2% par an², nous remarquons que les recrutements annuels nécessaires sont énormes et que les infrastructures ne pourraient pas satisfaire la demande.

En effet, il faudrait former entre 1.498 et 1.711 enseignants par an pour satisfaire ces besoins. Cela serait pratiquement impossible puisque pendant la même période, les diplômés probables étaient estimés à 600 en 1984-1985 et à 897 en 1992-1993. Bref, les besoins en enseignants en cas de simple vacation dépasseraient tous les besoins de formation.

La stratégie de la double vacation semble être l'alternative économiquement la plus efficiente. En effet, en fixant le ratio élève-enseignant à 62³, les besoins en maîtres seraient profondément modifiés par rapport à la simple vacation. L'analyse du tableau n° 40 explicite cette idée.

¹ Ministère du Plan, le système national d'information et de planification au Burundi, Bujumbura, 1984, p.87.

² Ministère de l'Education Nationale, op. cit., p. 88.

³ Ibidem, p. 88.

Tableau n° 40 : Evolution des besoins en enseignants en cas de simple et de double vacation entre 1984-1985 et 1992-1993

Année scolaire	SIMPLE VACATION				DOUBLE VACATION				
	Effectifs totaux *	Besoins de croissance **	Besoins de renouvellement	Total des besoins supplémentaires	Effectifs totaux	Besoins de croissance	Besoins de renouvellement	Total des besoins supplémentaires	Diplômés probables
1984-1985	9.886	-	-	-	5.533	-	-	-	-
1985-1986	11.186	1.300	198	1.498	6.260	727	111	838	600
1986-1987	13.010	1.824	224	2.048	7.281	1.021	125	1.146	663
1987-1988	15.381	2.351	260	2.611	8.597	1.316	146	1.462	717
1988-1989	17.374	2.013	307	2.320	9.724	1.127	172	1.299	627
1989-1990	19.239	1.865	347	2.212	10.767	1.043	194	1.237	897
1990-1991	20.999	1.760	385	2.145	11.753	986	215	1.201	897
1991-1992	22.541	1.542	420	1.962	12.616	863	235	1.098	897
1992-1993	23.801	1.260	451	1.711	13.321	705	252	957	897

Source : Ministère du plan, op. cit., p. 90.

* et ** Calculé par nos soins.

Certes, la nouvelle stratégie éducative ne rencontre pas la capacité maximale des institutions de formation des maîtres mais elle réduit sensiblement le nombre de maîtres qu'il faudrait recruter annuellement.

De 1.498 enseignants de besoins supplémentaires en cas de simple de vacation en 1984-1985, les effectifs tombent à 838 en cas de double vacation pour la même année scolaire soit une diminution de 44%. Pour l'année 1992-1993 les effectifs d'enseignants supplémentaires baisseraient également de 44% en passant de 1.711 en cas de simple vacation à 957 en cas de double vacation.

$$(N.B. : 44\% = \frac{1.711 - 957}{1.711} \times 100)$$

IV.2.2. Besoins en salles de classe

L'analyse du tableau n° 41 montre qu'en cas de simple vacation, les besoins en salles de classe seraient tellement considérables qu'il serait impossible de les satisfaire avec les moyens prévus. En fixant le ratio élève-salle de classe à 40¹, il faudrait 8.576 salles de classe en 1984-1985 et à 20.648 en 1992-1993. Ainsi, les besoins supplémentaires en salles de classe s'élèveraient à 1.128 en 1984-1985 et à 1.093 en 1992-1993. Mais pour la même période, le nombre de salles prévues varierait de 351 salles en 1984-1985 à 534 en 1992-1993. Nous remarquons qu'il y a un déficit très important.

Analysons l'intérêt de la double vacation à travers le tableau suivant.

¹ Ministère du plan, op. cit., p. 88.

Tableau n° 41 : Evolution des besoins en salles de classes de la simple et de la double vacation entre 1984-1985 et 1992-1993

ANNEE SCOLAIRE	EFFECTIFS TOTAUX (1)	BESOINS SUPPLEMENTAIRES	EFFECTIFS TOTAUX (2)	BESOINS SUPPLEMENTAIRES	NOMBRE DE SALLES PREVU A CONSTRUIRE
1984-85	8.576	-	4.574	-	-
1985-86	9.704	1.128	5.175	601	351
1986-87	11.286	1.582	6.019	844	530
1987-88	13.326	2.040	7.107	1.088	726
1988-89	15.072	1.746	8.039	932	780
1989-90	16.690	1.618	8.901	862	783
1990-91	18.217	1.527	9.716	815	758
1991-92	19.555	1.338	10.429	713	722
1992-93	20.648	1.093	11.012	583	534

Source : Etabli par nos soins à partir des statistiques du tableau n° 39.

(1) 40 élèves/salle en cas de simple vacation

(2) 75 élèves/salle en cas de double vacation

Source : Ministère de l'Education Nationale, *op. cit.*, p. 21.

La double vacation des locaux avec le ratio élèves-salle fixé à 75¹, nous pouvons observer avec le tableau n° 4 que cette stratégie pourrait quelque peu soulager le système scolaire en matière de besoins en salles de classe. En effet, en cas de simple vacation, l'effectif des salles de classe est estimé à 8.576 en 1984-1985, et à 20.648 en 1992-1993,

¹ Ministère de l'Education Nationale, *op. cit.*, p. 21.

en cas de double vacation. Les chiffres tombent à 4.574 et à 11.012 respectivement pour les années scolaires 1984-1985 et 1992-1993, ce qui représente une réduction de 47% de salles de classe aussi bien pour l'année 1984-1985 que 1992-1993.

IV.2.3. Incidences budgétaires

Il n'est nul besoin de signaler que les besoins en personnel enseignant et en locaux impliquent nécessairement des dépenses. On citera notamment les dépenses de formation des enseignants, leur rémunération et les dépenses de construction et d'équipements des salles de classe.

En ce qui concerne les enseignants, il faut consentir un effort financier de 2.246.400 Francs Bu (prix constants de 2000) pour former un instituteur de niveau D6¹ et son salaire annuel s'élève à environ 250.000 FBU (prix constants de 2000).²

Quant au coût des salles de classe, il est prévu qu'il incomberait aux collectivités locales spécialement en ce qui concerne les constructions et les équipements.

Comme les travaux réalisés par la population sont très mal estimés, les perspectives sont basées sur le prix de 9.000.000 FBU³ pour une salle de classe.

Cette estimation se réfère à l'expérience de la construction des centres de formations polyvalentes par le Bureau du Projet d'Education (B.P.E.). Ce coût comprend la construction et le premier équipement.

Il en découle que les dépenses totales qu'il faudrait prévoir sont énormes. De plus, il a été supposé qu'à partir de 1982, le taux annuel de croissance des dépenses de fonctionnement pour l'enseignement primaire ne puisse

¹ Ibidem, p. 27.

² Ibidem, p. 28.

³ Ministère de l'Education Nationale, op. cit., p. 32.

dépasser 3,5% en termes réels. Cette contrainte implique une limitation des dépenses de fonctionnement par élève par an à 12.000 FBU au prix constants de 2000 en cas de double vacation et 21.240 FBU en cas de simple vacation des maîtres et des locaux¹.

A la lumière du tableau suivant, nous allons constater l'impact de ces stratégies sur les dépenses de fonctionnement.

Tableau n° 42 : Evolution des dépenses annuelles de fonctionnement en cas de simple et de double vacation en milliers aux prix constants de 2000

ANNEE SCOLAIRE	BUDGET PLAFOND (1)	DEPENSES EN SIMPLE VACATION (2)	DEPENSES EN DOUBLE VACATION (3)
1984-1985	4.314.150	7.285.893.480	4.116.324
1985-1986	4.465.140	8.244.157.320	4.657.716
1986-1987	4.621.422	9.558.670.560	5.417.328
1987-1988	1.183.170	11.321.642.160	6.396.408
1988-1989	4.950.582	12.805.489.800	7.234.740
1989-1990	5.123.850	14.179.632.840	8.011.092
1990-1991	5.303.184	15.476.908.320	8.744.016
1991-1992	5.488.794	16.613.651.880	9.386.244
1992-1993	5.680.902	17.542.179.720	9.910.836

(1) Ministère de l'Education Nationale, Document interne, 1982, p. 27.

(2) et (3) Calculés par nos soins à partir des données du tableau n° 39 et de dépenses annuelles de fonctionnement par élève.

¹ Ministère du plan, op. cit., pp. 86-87.

En analysant les données contenues dans ce tableau, nous constatons que quelque soit la stratégie, les dépenses de fonctionnement de l'Enseignement primaire seraient de loin supérieures aux moyens financiers prévus. L'on enregistrerait par conséquent un déficit pour toute la période considérée. Il est à remarquer cependant que le déficit serait moins important en cas de double vacation qu'en simple vacation.

En fin de compte, si les dépenses de fonctionnement pour l'enseignement primaire ne peuvent pas augmenter de plus de 3,5% par an, il serait de plus en plus difficile d'atteindre la pleine inscription des enfants de 7 ans encore moins la généralisation de l'enseignement primaire, même en adoptant le système de la double vacation des maîtres et des locaux.

Nous venons de nous rendre compte théoriquement des avantages que procureraient les stratégies adoptées par le Burundi en matière de scolarisation. Selon les données à notre disposition, le Burundi n'aboutira ni à la pleine inscription des enfants de 7 ans ni à la généralisation de l'enseignement primaire. Les données reflètent néanmoins une situation meilleure par rapport à celle qui prévalait avant l'instauration du système de la double vacation des maîtres et des locaux et des redoublements réduits. Pour atteindre ces 2 objectifs, le seul salut est la limitation des naissances sinon le Burundi ne peut pas gagner ce pari.

Il n'en reste pas moins vrai que dans la pratique ces stratégies comportent aussi bien des avantages que des inconvénients que nous allons tenter de dégager dans les lignes qui suivent.

IV.3. Les inconvénients de la double vacation et de la promotion collective

A priori le bien fondé de la double vacation et de la promotion collective est indiscutable. En confiant à un même maître 2 groupes d'élèves qui alternent dans une même salle

de classe par journée, cela permet de résoudre à coup sûr le problème de l'exiguïté de l'infrastructure scolaire et de la pénurie des enseignants à grande échelle.

De plus les réductions du taux de redoublement permet une expansion scolaire rapide. Bref, la double vacation et la promotion collective devraient permettre de doubler les effectifs scolaires sans trop accroître les dépenses d'enseignement. Néanmoins chaque médaille a son revers. En effet, l'adoption de ces innovations éducatives risque de bouleverser le système d'enseignement et de modifier la manière de travailler des maîtres.

A ce qu'on voit, les charges pédagogiques du maître seraient très élevées. En effet, il nous semble que les efforts qu'on lui demande de fournir soient au dessus de ses possibilités : travail du matin au soir sans repos, correction de devoirs et de copies en nombre élevé, etc...

Parmi d'autres problèmes la mise en oeuvre de la double vacation impose de revoir les programmes de l'enseignement primaire pour les adapter à cette nouvelle situation (conception, production et diffusion de nouveaux documents scolaires), ce qui ne manque pas d'occasionner des dépenses supplémentaires.

D'autre part, depuis l'introduction de la double vacation, on assiste à la disparition progressive sur horaire de toutes les activités conçues pour assurer la formation des élèves aux différents travaux pratiques.

De ce fait la coopérative scolaire n'est que symbolique du fait que le jardin scolaire, les travaux de technologie et d'élevage qui devraient assurer le fonctionnement normal de cette coopérative n'existent presque plus. Dans sa forme actuelle, la double vacation est contradictoire avec la réforme de 1973 du moins incompatible avec la ruralisation.

Cependant nous ne pouvons pas établir le bilan entre les avantages et les inconvénients de la double vacation et de la promotion collective. Les données à notre disposition sont très générales pour permettre une conclusion assez objective. Des données beaucoup plus détaillées nous donneraient une idée beaucoup plus précise de l'impact net de ces stratégies. Mais les pédagogues remarquent dans les examens, les concours et les tests nationaux que le niveau des élèves a trop chuté.

Pour d'autres paliers de l'enseignement, à notre connaissance, il n'existe pas de stratégies pour permettre l'expansion scolaire.

CONCLUSION GENERALE

Au cours de notre travail, nous avons essayé de comprendre et de décrire le système scolaire burundais. Nous y avons décelé une expansion remarquable. Cet enseignement a connu plusieurs phases dans son évolution. Avant la colonisation, l'enseignement burundais était le monopole des sociétés missionnaires surtout catholiques. Dans cet enseignement, on apprenait aux élèves la civilisation chrétienne.

Pendant la période coloniale, on dispensait un enseignement élémentaire et on négligeait un enseignement élitiste. Les colonisateurs pensaient que le Burundi avait besoin d'artisans et de cultivateurs instruits. Au lendemain de l'indépendance du Burundi, les autorités n'ont ménagé aucun effort pour restructurer le système éducatif. Les témoignages sont les différentes réformes introduites dans l'enseignement burundais depuis 1973.

Toutefois, l'engouement progressif que manifeste la population vis-à-vis de l'école ne rencontre pas toujours la satisfaction attendue étant donné le maigre rendement socio-économique et le déséquilibre sexuel et régional. Le problème devient encore plus compliqué du fait des taux élevés de la croissance démographiques qui donnent lieu à une augmentation des enfants à scolariser.

La population burundaise a presque triplé en 60 ans. Comme le montre le premier chapitre, sa croissance s'est accélérée de plus en plus ces 20 dernières années. Ce dynamisme de la population existait déjà vers les années 1950 et l'autorité tutélaire avait déjà lancé le cri d'alarme en ces termes : "La densité exceptionnelle de la population du Rwanda-Urundi et son augmentation numérique constituent le

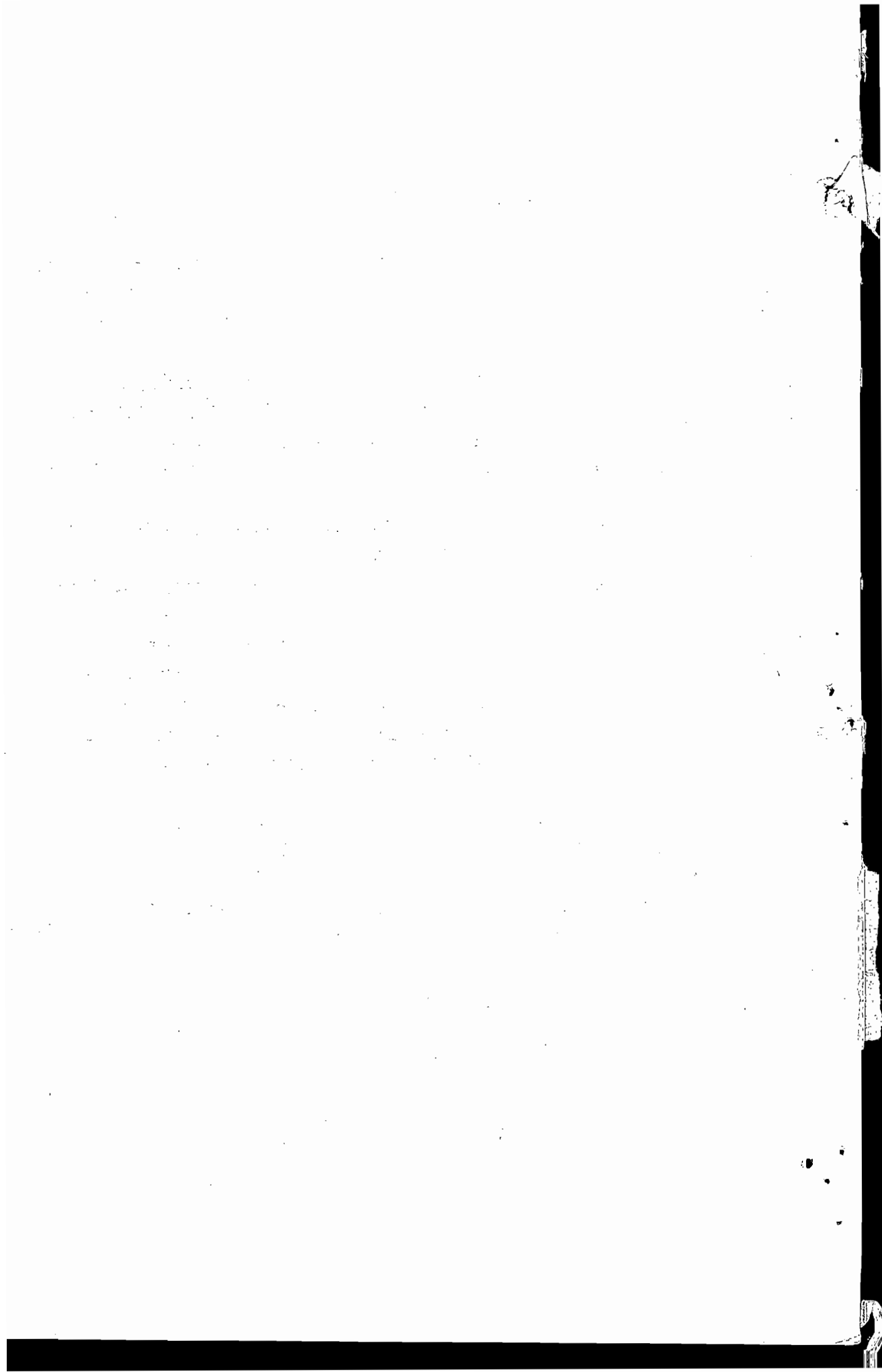
problème démographique le plus engoissant de ce pays"¹. En fait, depuis longtemps la population burundaise était réputée pour son caractère nataliste; ce qui exige des efforts considérables pour satisfaire les besoins d'éducation. La planification de cette dernière se heurte à de nombreuses contraintes dont les principales sont l'insuffisance des infrastructures scolaires et la faiblesse numérique du personnel enseignant et administratif.

Et l'on saurait prétendre à une amélioration de la situation sans une importante mobilisation de fonds. Même la double vacation, dans notre travail, nous a semblé être un soulagement et non une solution de l'expansion du système scolaire burundais. La scolarisation universelle est d'être atteinte au Burundi.

Le remède que nous proposons est la limitation rigoureuse des naissances. Le planning familial est une solution adéquate pour stopper la croissance démographique. Il présente des avantages pour l'enseignement comme la diminution des dépenses, des infrastructures et du nombre du personnel enseignant et administratif. De cette façon, on pourrait améliorer la qualité de l'enseignement.

Nous ne pourrions pas clôturer notre étude sans nous interroger encore une fois sur la mise en application de la limitation des naissances car jusqu'aujourd'hui les taux et les chiffres globaux montrent que les comportements démographiques des Burundais ne changent pas. Les Burundais ne comprennent pas qu'un enfant est une charge. Mais les chercheurs ultérieurs pourraient proposer d'autres solutions.

¹ ROYAUME DE BELGIQUE, Ministère des colonies, op.cit., p.10.



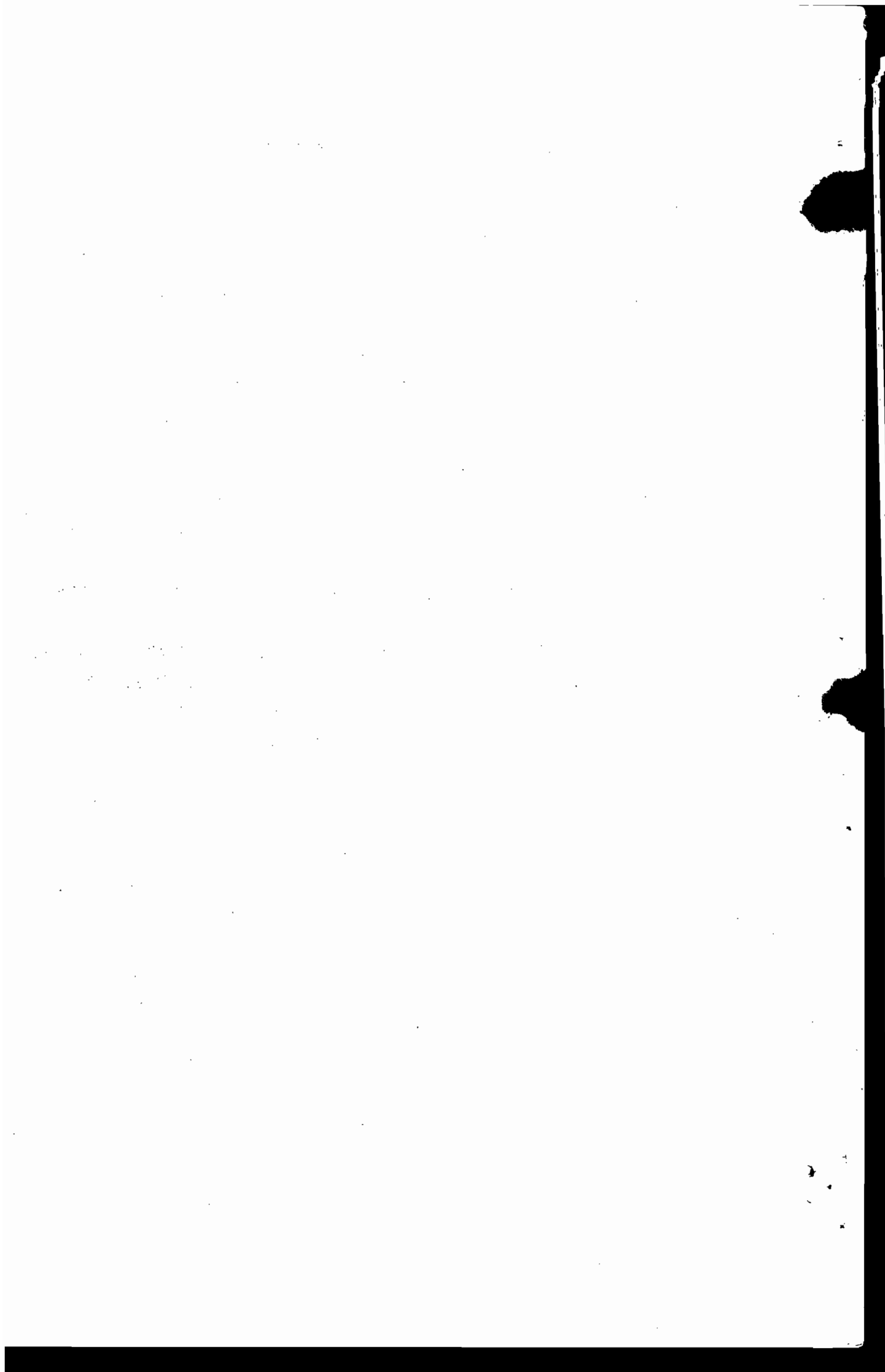
BIBLIOGRAPHIE**I. OUVRAGES GENERAUX**

1. BAZUBWABO et SINZINKAYO, Pré-évaluation et stratégies de développement de l'enseignement secondaire communal, Bujumbura, 1995, 85 p.
2. BESLAY, M., Education scolaire, in Vocabulaire de Psychopédagogie et de Psychiatrie de l'enfant, Paris, P.U.F., 1979, 112 p.
3. BIDOU, J.E. et alii, Géographie du Burundi, Paris, Hatier, 1991, 288 p.
4. CHRETIEN, J.P., Une révolte au Burundi en 1934, Paris, Colin, 1970.
5. CALDWELL, O.J., L'école, foyer de développement, Paris, Nouveaux Horizons, 1964, 216 p.
6. CICELY, D.W., Les problèmes démographiques dans les PVD, Londres, Hertford, 1963, 79 p.
7. DESCLAUX, A., Evaluation pédagogique des établissements secondaires de la République du Burundi, Bujumbura, 1992, 121 p.
8. DOTRENS, R., Tenir sa classe, Presse de production de manuels de l'enseignement à Yaoundé, 1964, 123 p.
9. GEORGE, P., Population et peuplement, Paris, 3è éd. mise à jour, P.U.F., 1980, 205 p.
10. GOUROU, P., La densité de la population au Rwanda-Urundi, Esquisse d'une étude géographique, Bruxelles, 1953, 239 p.
11. PLATON, La République, Livre V, Garnier, Flammarion, Paris, 1978, 250 p.
12. RWANTABAGU, H., Education in Burundi, An evolutionary perspective, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 1995, 78 p.

13. SAINT, M., Le Congo durant la deuxième guerre mondiale, Bruxelles, 1945, 92 p.
14. SAUTER, G., De l'Atlantique au fleuve Congo, une Géographie du sous-peuplement, La Haye, 1966, 198 p.
15. SAUVY, A., Malthus et les deux Marx, Paris, Gonthier, 1963, 135p.
16. THONSTAD, T., Analyse et projection des effectifs scolaires dans les pays en voie de développement, Manuel de méthodologie, UNESCO, 1982, 83 p.

II. MEMOIRES

17. MAFOKE, L., Expansion et planification de l'enseignement au Burundi, Bujumbura, U.B., F.S.E.A., 1979, 162 p.
18. MURARA, J., Densité de la population et agriculture au Burundi, Yaoundé, 1985, 120p.
19. NGAYIMPENDA, E., La transition démographique en situation coloniale : cas du Burundi entre 1930-1960, Bujumbura, U.B., F.L.S.H., 1983, 123p.
20. NTAMOBWA, A., La politique agricole et économique belge au Burundi face aux crises alimentaires (1925-1960), Bujumbura, F.L.S.H., 1981, 126p.
21. NTISUMBWA, D., Evolution quantitative et qualitative du travail de l'enseignement et de la santé pendant la tutelle belge 1946-1960, Bujumbura, U.B., F.L.S.H., 1965, 81 p.



III. REVUES, RAPPORTS ET AUTRES DOCUMENTS

22. MARIRO, A., Revue trimestrielle n° 10, numéro spécial sur la réforme du système éducatif au Burundi, 1974, 55 p.
23. MIVUBA, A., La revue globale des dépenses de l'éducation au Burundi, Bujumbura, UNICEF, 1999, 153 p.
24. NDIRURUKUNDO, O., Cours d'éducation des adultes et de la formation permanente, 2^e Licence, cours inédit, U.B., F.P.S.E., 1996-1997.
25. ONU, Déclaration des droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies, le 20 novembre 1956.
26. PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 1994, 121 p.
27. RABATEL, J.P. et alii, Les problèmes de la population au Burundi, Résultats d'une enquête sur les motivations démographiques et de santé au Burundi, 1987, Gitega, Département de la population et Colombia, IRD westing house, 172 p.
28. République du Burundi, Ministère de l'Education Nationale, Enquête d'évaluation in U.B. Etudes préliminaires à la situation de la femme et de l'enfant au Burundi, Démographie, Education, Santé, Nutrition, Bujumbura, 1985, 99 p.
29. République du Burundi, Ministère de l'Intérieur, département de la population, Recensement général de la population 16/8/79, Analyse approfondie, Tome III, Bujumbura, 1985, 59 p.

30. République du Burundi, Ministère de l'Intérieur et du développement des collectivités locales, Recensement général de la population et de l'habitation de 1990, Analyse des résultats, Tome III, Bujumbura, 1992, 246 p.
31. République du Burundi, Ministère de la Santé Publique, Enquête démographique et de la santé, Bujumbura, 1987, 134 p.
32. ROYAUME DE BELGIQUE, MINISTERE DES COLONIES, Plan décenal de développement économique et social du Rwanda-Urundi, éd. Vischer, 1951, 156p.
33. UNESCO, Rapport mondial sur l'éducation, éd. UNESCO, 1993, 161 p.

ANNEXE

Tableau 1 : Corrélation entre la population et les effectifs inscrits à l'école primaire

$$r = \frac{\sqrt{\sum_{i=1}^n (x_i - \bar{x})^2 (E_i - \bar{E})^2}}{\sqrt{\sum_{i=1}^n (x_i - \bar{x})^2} \sqrt{\sum_{i=1}^n (E_i - \bar{E})^2}}$$

où r : coefficient de corrélation
 xi : effectif de la population
 Ei : effectifs d'élèves
 x : moyenne de la population/province
 E : moyenne d'effectif d'élèves/province

$(x_i - \bar{x})^2$	$E_i - \bar{E}$	$(x_i - \bar{x})^2 (E_i - \bar{E})^2$
686206100	374907570	63 211 714 314 701 777 000
65577997000	1757745000	11 526 939 633 676 000 000
1065434900	636728010	678 392 243 661 549 000
44121843000	549599100	242 493 252 031 4130 000
532987600	195958840	104 443 631 830 384 000
45081906000	1152702300	5 196 601 673 458 380 0000
4217723100	242503690	1 022 813 415 148 239 000
8148131300	905295,12	7 376 463 828 934 508
2328448500	49681775	115 681 454 476 087 500
16653903000	151573770	252 429 486 292 4310 000
7868399600	722022160	5 681 158 874 935 136 000
421604090	42243890	17 810 196 801 510 100
1674358400	43830623	73 388 171 797 283 200
2465371000	501022420	1 235 206 144 617 820 000
13060376000	222980450	29 122 085 149 200 000
Total 214904690	6644404900	8,5874828.10 ¹⁷

$$r = \frac{\sqrt{8,5874828 \cdot 10^{17}}}{\sqrt{214904690} \sqrt{6644404900}} = \frac{\sqrt{8,5874828 \cdot 10^{17}}}{\sqrt{1,4279138 \cdot 10^{18}}} = 0,6$$

Tableau n° 2 : La corrélation entre les inscrits et le nombre d'écoles

$$r = \frac{\sqrt{\sum_{i=1}^n (p_i - \bar{p})^2 (E_i - \bar{E})^2}}{\sqrt{\sum_{i=1}^n (p_i - \bar{p})^2} \sqrt{\sum_{i=1}^n (E_i - \bar{E})^2}}$$

où r : coefficient de corrélation
 pi : nombre d'écoles
 p : moyenne d'écoles/province

$(p_i - \bar{p})^2$	$(E_i - \bar{E})^2$	$(p_i - \bar{p})^2 (E_i - \bar{E})^2$
1681	374907570	6302 196 27 170
2116	1757745000	3719 388420 000
4900	636728010	31 19967 249 000
1849	549599100	1016208735900
625	195958840	122 47 42 75 000
625	1152702300	720438 9375 00
784	242503690	1901 2289 2960
0	905295,12	0
36	49681775	1788543900
729	151573770	110497278330
1296	722022160	935 7407 19 360
16	42243890	675 902 240
1	43830623	438 306 23
1	501022420	5010 224 20
169	222980450	376 8369 6050
Total 14828	6644404900	7,6441887.10 ¹²

$$r = \frac{\sqrt{7,6441887 \cdot 10^{12}}}{\sqrt{14828} \sqrt{644404900}} = \frac{\sqrt{7,6441887 \cdot 10^{12}}}{\sqrt{9,5552359 \cdot 10^{12}}} = 0,8$$